



SM le Roi adresse un message de condoléances et de compassion à la famille de feu Mohamed Lahbabi

Page 2

www.libe.ma

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 9954

Vendredi 23 Juin 2023

## L'art de gouverner à la sauce algérienne

*El Mouradia désavoue les Affaires étrangères et suspend le ministre de la Communication*



Page 2

### Lutte antiterroriste

L'engagement du Maroc pour la coopération institutionnelle mis en avant à l'ONU



Page 5

Suspense jusqu'au bout en Botola Pro D1  
Qui de l'ASFAR ou du WAC décrochera le Graal ?



Page 23

Marrakech continue de vibrer de plus belle au rythme du 52<sup>ème</sup> FNAP



Page 13

# SM le Roi adresse un message de condoléances et de compassion à la famille de feu Mohamed Lahbabi

## Actualité



**S**a Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de condoléances et de compassion aux membres de la famille de feu Mohamed Lahbabi.

Dans ce message, le Souverain affirme avoir appris avec une vive émotion la nouvelle du décès de Mohamed Lahbabi, professeur émérite en sciences économiques, que Dieu l'accueille dans Son

vaste paradis.

En cette douloureuse circonstance, SM le Roi exprime aux membres de la famille du défunt, et à travers eux à l'ensemble de ses proches, ainsi qu'à sa famille politique nationale, en particulier l'Union socialiste des forces populaires (USFP), à sa grande famille académique et à ses amis et admirateurs, Ses vives condoléances et Ses sincères sentiments

de compassion, suite à la disparition d'une grande figure connue pour ses qualités humaines, son fort engagement en faveur des principes et valeurs nationaux et ses riches contributions scientifiques et intellectuelles tout au long de sa vie dans les domaines économique et politique, outre son ferme attachement à la défense des intérêts suprêmes de la Patrie, des constantes et des sacra-

lités de la Nation.

Partageant les sentiments des membres de la famille du défunt en cette pénible épreuve, la volonté divine étant imparable, SM le Roi implore le Très-Haut de leur accorder patience et réconfort, de rétribuer amplement le regretté pour les services louables rendus à son pays et de l'entourer de Son infinie miséricorde.

## L'art de gouverner à la sauce algérienne

*La présidence désavoue les Affaires étrangères et suspend le ministre de la Communication*

**L**e régime algérien ressemble à une usine qui ne cesse de produire des fake news. La dernière en date est celle publiée par Ennahar selon laquelle « l'Algérie a demandé à l'ambassadeur des Emirats arabes unis de quitter le territoire national, selon un communiqué, publié ce soir, du ministère algérien des Affaires étrangères ».

« 48 heures pour quitter le pays. C'est la limite qu'ont fixée les autorités algériennes. C'est ce qui ressort d'un communiqué publié par le MAE », a ajouté le journal porte-voix du régime algérien. Et d'ajouter : « Cette décision d'expulser l'ambassadeur émirati est intervenue sur fond de "l'arrestation de 4 espions émiratis qui communiquaient au nom du "Mossad" de l'Etat occupant, précise la même source ». « Les espions arrêtés ont, également, tenté de transmettre des secrets et des informations sur l'Etat algérien ».

« Dans ce contexte, le ministère des Affaires étrangères a exprimé ses regrets pour ces actions erronées et ces plans ignobles visant l'Algérie ».

Le fait rocambolesque dans toute cette histoire, c'est que quelques heures plus tard, cet article a tout bonnement disparu du site officiel du journal laissant la place à un autre dans lequel le MAE, qui a affirmé « l'expulsion de l'ambassadeur des Emirats arabes unis », s'est rétracté et a démenti catégorique-



ment cette information par le truchement du porte-parole du ministère.

« Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger a affirmé que le MAE rejette en bloc les informations dénuées de tout fondement relayées sur les réseaux sociaux par certains médias, selon lesquelles le ministère aurait sommé l'ambassadeur émirati de quitter le territoire national et réaffirme que ces informations sont fausses et infondées et que les communiqués du ministère sont la seule source d'information », a écrit Ennahar dans un article publié mer-



credi 21 juin 2023.

Ce qui attire l'attention dans ce « démenti » du porte-parole du MAE, c'est qu'il a affirmé que « des communiqués du ministère sont la seule source d'information », sachant que le journal Ennahar a publié l'information de l'expulsion de l'ambassadeur émirati en s'appuyant sur un communiqué du ministère ! Qui dit la vérité et qui ment ? Quelle que soit la réponse, cette histoire surréaliste, qui ne peut se produire que dans un pays comme l'Algérie, est la preuve tangible de la confusion qui règne au sommet de l'Etat, où les clans se livrent une ba-

taille sans merci pour s'accaparer l'appareil étatique.

Plusieurs observateurs considèrent que la fausse information, comme plusieurs d'autres (telle que la prétendue réunion en Israël entre les services secrets marocains, français et israéliens pour soi-disant fomenter un complot contre l'Algérie...), est probablement fabriquée par les services secrets et fuitée à la presse en vue de saboter le président Abdelmadjid Tebboune, qui aspire à un nouveau mandat présidentiel.

C'est ce qui explique la colère de Tebboune qui a pris la décision de mettre fin aux fonctions du ministre de la Communication Mohamed Bouslimani, nommé à ce poste en 2021 en remplacement d'Ammar Belhimer. Les raisons de ce limogeage n'ont pas été précisées dans le communiqué de la présidence, mais le lien a été fait entre la diffusion de cette fake news et le limogeage du ministre qui a servi de bouc émissaire afin d'étouffer cette affaire dans l'œuf.

En tout état de cause, cette nouvelle histoire confirme encore une fois le verdict de deux experts français, Jean-Louis Levet et Paul Tolila, exprimé dans le livre qu'ils ont publié récemment intitulé « Le mal algérien » : « L'Algérie donne le tournis. Au sens propre du terme. Par le simple exercice du bon sens, elle se révèle le pays du monde à l'envers ».

**Mourad Tabet**

# La Côte d'Ivoire se félicite du soutien international grandissant en faveur de l'initiative marocaine d'autonomie au Sahara



La Côte d'Ivoire s'est félicitée, devant les membres du Comité des 24 (C24) de l'ONU, de la dynamique de soutien international grandissant en faveur de l'initiative marocaine d'autonomie au Sahara.

Intervenant lors de la réunion annuelle du C24 tenue à New York, le représentant permanent adjoint de la Côte d'Ivoire, Gbolié Désiré Walfran Ipo, a souligné que son pays "se réjouit de la dynamique de soutien international en faveur de cette initiative marocaine, appuyée par plus d'une centaine d'Etat membres des Nations unies".

Réaffirmant le plein appui de son pays à ce plan de large autonomie qui est en phase avec le droit international, la Charte des Nations unies et les résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, le diplomate a souligné que l'initiative marocaine traduit eloquemment l'attachement du Royaume à une solution de compromis dans le règlement définitif de ce différend régional.

Il a relevé que le plan d'autonomie, "qui confère de nombreuses prérogatives aux populations locales, demeure la solution de compromis pour régler la question du Sahara marocain".

Renouvelant le plein soutien de son pays au processus politique onusien mené sous les auspices exclusifs du Secrétaire général de l'ONU visant à parvenir à une solution politique réaliste, pragmatique, durable et mutuellement acceptable, le diplomate a salué les initiatives de ce dernier et de son Envoyé personnel pour le Sahara, Staffan De Mistura, dont ses visites à Rabat, dans les camps de Tindouf, à Alger et Nouakchott, ainsi que les consultations informelles qu'il a eues en mars dernier à New York avec le Maroc, l'Algérie, la Mauritanie et le "polisario".

Ces démarches ont suscité un "réel espoir" d'une reprise du dialogue politique entre les parties prenantes au différend régional autour du Sahara marocain, a-t-il dit, ajoutant que cette approche, qui vise à maintenir la dynamique positive impulsée par les deux tables rondes tenues en Suisse en 2018 et 2019 auxquelles ont participé le Maroc, l'Algérie, la Mauritanie et le "polisario", mérite le soutien de tous. "C'est pourquoi, ma délégation invite ces quatre participants à faire preuve de réalisme et d'esprit de compromis pour faciliter la reprise du processus des tables rondes dans le même format, conformément à la Résolu-

tion 2654 du Conseil de sécurité adoptée le 27 octobre 2022", a-t-il poursuivi, appelant toutes les parties à rester engagées tout au long du processus politique afin de parvenir à un règlement pacifique de la question du Sahara marocain.

Le représentant de la Côte d'Ivoire s'est en outre félicité de la participation régulière des habitants de la région du Sahara marocain aux différentes élections organisées dans le Royaume dont les plus récentes datant du 08 septembre 2021, notant que lors de ces scrutins démocratiques, ces populations choisissent librement leurs représentants locaux dont certains ont pris part aux tables rondes de Genève, ainsi qu'aux assises du C24, notamment ses séminaires régionaux et sessions annuelles. Il a par la même occasion salué la participation de ces élus locaux aux travaux de ce Comité.

Au niveau économique, le diplomate ivoirien a indiqué que le plan d'autonomie se concrétise par les importants investissements du Royaume dans le cadre de son modèle de développement des provinces du Sud lancé en 2015, relevant que ce modèle contribue à améliorer significativement le bien-être de la population locale comme l'atteste le niveau élevé de l'indice de développement humain dans la région.

Il a, de même, mis en avant les réalisations substantielles du Maroc en matière de droits de l'Homme, lesquelles sont saluées par les résolutions du Conseil de sécurité, notamment la 2654.

L'intervenant a, par ailleurs, fait part de la préoccupation de son pays par la situation des droits de l'Homme dans les camps de Tindouf, tout en appelant au respect des recommandations du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), du droit international humanitaire et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité en la matière.

Il a enfin salué le respect par le Maroc du cessez-le-feu au Sahara ainsi que sa coopération continue avec la MINURSO, en exhortant les autres parties à se conformer aux accords militaires existants et à une étroite coopération avec la mission onusienne dans l'intérêt de la paix et de la stabilité dans toute la région.

## Pour la Guinée équatoriale, l'initiative d'autonomie est une base solide pour résoudre le différend sur le Sahara

La Guinée équatoriale a salué, à New York, l'engagement "inlassable" du Maroc en vue de trouver une solution à la question du Sahara, soulignant que le plan d'autonomie présenté par le Royaume constitue une "base solide et réaliste" pour régler définitivement ce différend régional.

S'exprimant lors de la réunion annuelle du Comité des 24 de l'ONU, le représentant permanent de la Guinée équatoriale à l'ONU, Anatólio Ndong Mba, a relevé que cette initiative "crédible et sérieuse" jouit du soutien de nombreux acteurs internationaux comme solution vers un accord politique durable qui garantit la stabilité et la prospérité dans la région.

Relevant que le Maroc œuvre de manière constructive avec les Nations unies et d'autres acteurs internationaux pour trouver une solution politique fondée sur le compromis, le dialogue et le respect mutuel, le diplomate a qualifié de pragmatique l'approche du Royaume.

Cette démarche axée sur le développement a jeté les bases d'une solution politique, réaliste, pratique et durable au différend régional autour du Sahara marocain, a-t-il indiqué, estimant que la communauté internationale doit soutenir ces efforts et travailler ensemble pour parvenir à une paix juste et durable.

L'intervenant a en outre salué les efforts de l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara, Staffan de Mistura, visant la relance du processus politique sous l'égide du Secrétaire général, notamment ses visites dans la région en janvier, juillet et septembre 2022, ainsi que les consultations informelles tenues au mois de mars dernier à New York, avec les parties impliquées dans ce différend.

Le représentant de la Guinée équatoriale a appelé, dans ce sens, à la reprise du processus des tables rondes, dans le même format et avec les mêmes participants: le Maroc, l'Algérie, la Mauritanie et le "polisario", conformément à la résolution 2654 du Conseil de sécurité.

Par ailleurs, il a jugé important de reconnaître les efforts et les mesures concrètes prises par le Maroc pour promouvoir le développement socio-économique de la région du Sahara.

"Grâce à des projets d'infrastructure et d'investissements dans des secteurs clés et des programmes de développement communautaire, il a démontré son engagement à améliorer la qualité de vie des habitants de la région et à encourager leur participation au processus politique", a-t-il fait observer.

Le diplomate a, de même, évoqué l'ouverture de 28 consulats généraux dans les villes de Dakhla et Laâyoune, par des pays arabes, africains, asiatiques et américains, ainsi que par des organisations régionales, le but étant de tirer profit des opportunités économiques et sociales offertes par le Maroc.

# La Gambie réitère son soutien ferme à la souveraineté et à l'intégrité territoriale du Maroc

La Gambie a réitéré, devant les membres du Comité des 24 (C24) de l'ONU, son soutien ferme à l'intégrité territoriale et à la souveraineté du Maroc sur son Sahara, tout en saluant l'initiative d'autonomie comme solution viable et de compromis à ce différend régional.

Intervenant lors de la réunion annuelle du C24 tenue à New York, le représentant permanent adjoint de la Gambie à l'ONU, Lamin Faati, a souligné que l'initiative marocaine est à même de contribuer à la sécurité et à la stabilité dans la région au moment où le Sahel est aux prises avec des défis sécuritaires sans précédent, relevant que l'initiative d'autonomie, qualifiée de sérieuse et crédible dans les résolutions successives du Conseil de sécurité, y compris la

2654, jouit d'un soutien international "notable".

Il a en outre mis en avant l'approche "constructive et coopérative" du Maroc et son engagement en faveur du dialogue en vue de résoudre le différend régional sur le Sahara, en appelant les autres parties à faire montre d'une "attitude constructive" afin que le processus politique mené sous l'égide de l'ONU puisse avancer vers une solution de compromis.

Le diplomate gambien s'est également félicité des efforts de l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara, Staffan de Mistura visant à relancer le processus politique sous l'égide exclusive du Secrétaire général en vue de parvenir à une solution pacifique, durable et mutuellement acceptable, ap-

pelant toutes les parties prenantes à demeurer attachées au processus des tables rondes pour garantir le règlement de ce différend régional dans le cadre d'un esprit de compromis et de réalisme.

Il a, de même, salué la participation des représentants élus des régions du Sahara marocain dans les sessions annuelles du C24 et lors des tables rondes à Genève, en se disant encouragé par les réalisations des commissions régionales du Conseil national des droits de l'Homme et la pleine coopération du Maroc avec le bureau du Haut-commissariat des droits de l'Homme et les procédures spéciales pertinentes des droits de l'Homme.

Le représentant gambien a, par ailleurs, mis en avant la dynamique de développement et

d'investissement dans les provinces du Sud à la faveur du nouveau modèle de développement lancé en 2015, relevant que cette dynamique démontre l'investissement à long terme du Maroc dans la paix et le développement de la région.

"Cette initiative créera sans aucun doute de nombreuses opportunités de croissance économique tout en améliorant le niveau de vie des populations vivant dans la région", a-t-il dit. Le diplomate a rappelé que 28 autres pays, dont la Gambie, ont inauguré des consulats généraux dans les villes de Laâyoune et Dakhla pour approfondir leur engagement dans la région du Sahara marocain, devenu un hub de développement et un pourvoyeur de paix, de prospérité et de stabilité pour l'ensemble de la région.

Militants des droits de l'Homme à Genève

# L'Algérie doit mettre en œuvre les normes et les mécanismes de la justice transitionnelle



Les participants à un colloque sur la justice transitionnelle, organisé mercredi à Genève, ont appelé à faire pression sur l'Algérie pour qu'elle ratifie la Convention pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées et le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture, et concernant les éléments de la justice transitionnelle.

Lors de cette rencontre initiée par l'Observatoire international pour la paix, la démocratie et les droits de l'Homme de Genève (IOPDHR), des universitaires et des militants de la société civile ont demandé qu'une invita-

tion permanente soit faite rapidement aux experts des Nations unies et aux groupes de travail sur les droits de l'Homme, et la mise en œuvre de leurs recommandations, notamment le Rapporteur spécial sur la promotion de la vérité, de la justice, de la réparation et des garanties de non-répétition et les deux groupes de travail sur les disparitions forcées et la torture.

Les participants au colloque, tenu sous le thème "Justice transitionnelle en Algérie: révélation de la vérité, réparations et garanties de non-répétition...un chemin brisé", en marge de la 53e session du Conseil des droits de l'Homme, ont appelé à une enquête sur tous

les cas d'enlèvement, de disparition forcée et de torture survenus depuis plus de quatre décennies.

Ils ont également appelé à l'abrogation et à l'amendement de toute législation du droit algérien, qui consacre la politique d'impunité et qui viole la liberté d'expression, d'association et de réunion.

Soulignant la nécessité de mettre fin à la persécution judiciaire des victimes et de leurs familles qui recherchent la vérité et de ceux qui demandent réparation, les participants ont appelé à mettre fin aux poursuites judiciaires fondées sur des articles de la législation susceptibles de restreindre le droit des individus d'ouvrir les dossiers des violations passées.

Animée par Aicha Douihi, présidente de l'Observatoire, avec la participation du professeur de sciences politiques, Mohamed Zahraoui, et le président de l'Association des victimes d'expulsion arbitraire d'Algérie (AMVEAA), Miloud Chaouch, la réunion a appelé à l'application de la loi dans toutes les régions, y compris dans les camps de Tindouf.

Les participants ont, en outre, appelé à l'ouverture de ces camps aux associations de défense des droits de l'Homme et aux groupes de recherche afin qu'ils enquêtent et communiquent avec les victimes de violations flagrantes des droits de l'Homme sur le sol algérien.

Le colloque a rappelé au pays hôte, l'Algérie, le devoir de mener une enquête urgente et impartiale sur les allégations d'exécutions extrajudiciaires de Sahraouis des camps de Tindouf, afin de déterminer la cause des décès et les responsabilités.

Les demandes ont également porté sur la

reconnaissance d'un statut de réfugié pour les réfugiés des camps de Tindouf, dans le sud-ouest de l'Algérie, et sur la mise en œuvre par l'État algérien de tous les droits résultant de la reconnaissance du statut de réfugié, outre la consécration du droit d'ester en justice des réfugiés des camps et du droit au même traitement qu'un ressortissant algérien en ce qui concerne l'accès aux tribunaux.

Au volet de la justice transitionnelle, les participants ont souligné le devoir de l'État algérien de mettre en œuvre les recommandations onusiennes pertinentes émises en 2010, 2017 et 2018 et de dévoiler le sort des Marocains disparus depuis 1975, date de l'expulsion arbitraire de dizaines de milliers de Marocains.

D'après la note conceptuelle de la rencontre, la loi algérienne ne garantit pas le droit des victimes et de leurs familles à accéder à la justice ou à demander des réparations. De plus, cette loi occulte les cas de disparition forcée et les informations liées à ces faits, ce qui contribue à la consolidation de la politique d'impunité dans toute l'Algérie.

Le document souligne également que le "polisario" a commis des violations flagrantes des droits de l'Homme, dans les camps de Tindouf, en donnant pour exemple les cas répétés de disparitions forcées, d'enlèvements, d'exécutions extrajudiciaires et sommaires, de torture dans les centres de détention et d'autres traitements cruels, inhumains ou dégradants. Et de préciser qu'en 40 ans, les mécanismes de recours algériens, notamment judiciaires, n'ont traité ou examiné aucun cas lié à des violations commises contre des réfugiés, des étrangers ou des détenus dans les camps de Tindouf.

## Expulsions arbitraires

# Les victimes décidées de poursuivre en justice l'État algérien

L'Association des Marocains victimes d'expulsion arbitraire d'Algérie compte sur une dynamique continue des droits de l'Homme pour introduire une action devant la justice internationale contre l'État algérien, en l'absence de mécanismes réels de justice transitionnelle dans ce pays.

En marge de sa participation à un colloque sur la justice transitionnelle en Algérie, organisé mercredi à Genève, le président de l'Association, Miloud Chaouch, a relevé que la responsabilité historique, morale et légale de l'État algérien est manifeste, ne laissant aucune place à la complaisance dans la quête de justice.

"Les autorités algériennes ont décidé de nous expulser de façon arbitraire en 1975, le jour de la célébration de l'Aïd Al-Adha, faisant fi de sa sacralité et de ses nobles valeurs", a-t-il déploré dans une déclaration à la MAP.

"Nous emprunterons toutes les voies de la justice transitionnelle pour parvenir à la réparation, mais le véritable enjeu est d'intenter une action en justice contre l'État algérien, dont la responsabilité historique et légale reste indéniable", a souligné M. Chaouch, profondément affecté par le souvenir tragique de son expulsion à l'âge de huit ans.

L'association a exposé la tragédie de près

d'un demi-million de Marocains lors de forums parlementaires, associatifs et politiques. "Nous avons ressenti une grande solidarité lors de nos actions à travers l'Europe, l'Amérique et l'Afrique", a-t-il indiqué, regrettant le manque de médiatisation de cette question, "ce qui nous a poussé à déployer des efforts intensifs de sensibilisation, appuyés par des documents et des témoignages vivants".

L'Association des Marocains victimes d'expulsion arbitraire d'Algérie a été fondée en 2005, a rappelé M. Chaouch notant que depuis 2010, l'association a commencé à internationaliser ses actions en communiquant avec des forums internationaux.

Cette année, l'association a soulevé la question devant les experts du Comité des droits des travailleurs migrants lors de la présentation du rapport de l'Algérie, a-t-il précisé. La question posée était la suivante : dans quelle mesure l'expulsion de 45.000 familles était-elle légale? Face à son incapacité à nier des faits avérés gravés dans la mémoire et les corps des victimes, l'Algérie n'a trouvé d'autre défense que de prétendre qu'environ un demi-million de Marocains ne disposaient pas de documents de séjour légaux, a-t-il dit. Selon lui, il était moralement répréhensible que l'Algérie présente une justification de cette nature, alors que de nombreuses fa-



milles marocaines ont offert des martyrs pour la libération du sol algérien.

Lors de ce colloque, organisé par l'Observatoire international pour la paix, la démocratie et les droits de l'Homme de Genève (IOPDHR) sous le thème "Justice transitionnelle en Algérie: révélation de la vérité, réparations et garanties de non-répétition...un chemin brisé" en marge de la 53e session du Conseil des droits de l'Homme, M. Chaouch a souligné que l'Algérie a commis des crimes contre l'humanité à travers le déplacement

forcé, la confiscation de biens immobiliers, ainsi que le recours à l'intimidation et à l'élimination de Marocains en 1975.

A ce stade avancé de la lutte des victimes au sein des instances internationales, une plainte a été déposée auprès du Conseil des droits de l'Homme, avec l'espoir de la transmettre à l'Assemblée générale des Nations unies, puis au procureur de la Cour pénale internationale, a-t-il fait savoir, tout en appelant à la mise en place d'un mécanisme onusien pour prévenir les expulsions arbitraires.

Lutte antiterroriste

# L'engagement du Maroc pour la coopération institutionnelle mis en avant à l'ONU



Le directeur des questions globales au ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Ismaïl Chekkori a souligné, à New York, l'engagement du Maroc en faveur du renforcement de la coopération institutionnelle en matière de lutte contre le terrorisme.

Intervenant lors de la Conférence de haut niveau réunissant les chefs d'organismes antiterroristes des États membres, dans le cadre de la Troisième semaine de lutte contre le terrorisme (19-23), M. Chekkori a souligné que le Maroc a toujours été un "ardent défenseur" du renforcement de la coopération institutionnelle contre le terrorisme.

Il a, dans ce cadre, relevé qu'en collaboration avec le Bureau des Nations Unies de la lutte contre le terrorisme (UNOCT), le Maroc a lancé l'année dernière la "Plateforme de Marrakech pour les chefs africains des agences de sécurité et de lutte contre le terrorisme", précisant que cette plateforme, qui a tenu récemment sa 2ème réunion à Tanger, a

réuni plus de 38 chefs d'agences de sécurité des États membres africains et des pays partenaires.

Elle sert de forum annuel pour évaluer les réalisations, les priorités, les besoins et les actions, tout en promouvant la coordination inter-agences et l'échange des meilleures pratiques et expériences, a-t-il dit, notant que la plateforme est une "démonstration forte" de la volonté des pays africains de s'engager dans un effort multilatéral fiable et crédible pour lutter contre le terrorisme.

Relevant que la Plateforme de Marrakech sert de modèle réussi de coordination institutionnelle régionale qui mérite d'être soutenu et promu, M. Chekkori a fait observer que cette structure reflète trois caractéristiques clés d'une approche antiterroriste réussie en Afrique.

Il s'agit de la promotion de l'appropriation par l'Afrique de réponses antiterroristes personnalisées et de solutions sur mesure, la facilitation de l'échange d'expériences africaines réussies et des enseignements tirés,

outre l'alignement sur les priorités des initiatives et efforts émergents de lutte contre le terrorisme comme "l'Initiative des États africains de l'Atlantique", "l'Initiative d'Accra" et "le groupe de réflexion sur l'Afrique".

Le responsable a également rappelé que le Maroc abrite à Rabat le Bureau du Programme des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme et la formation en Afrique, qui représente, selon lui, l'aboutissement du partenariat et de la collaboration fructueuse entre le Maroc et l'ONU, ajoutant que ce Bureau propose des programmes de renforcement des capacités qui répondent aux priorités des pays africains.

"Ces programmes, étroitement coordonnés avec les autorités de sécurité marocaines, tirent parti de l'expérience du Maroc en matière de lutte contre le terrorisme, partagent les meilleures pratiques avec les pays bénéficiaires" et s'alignent sur les Hautes orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI mettant l'accent sur la collaboration et le partage de la stratégie nationale multidimensionnelle du Maroc, a-t-il fait remarquer.

Il a, dans ce cadre, indiqué que la mise en œuvre de cette stratégie repose sur une série de mesures de renforcement de la résilience institutionnelle dans les domaines sécuritaire, socio-économique et religieux, précisant que cette approche consiste principalement à développer un cadre institutionnel en promulguant des lois antiterroristes solides et en créant des organes spécialisés pour la mise en œuvre de mesures nationales de lutte contre le terrorisme.

Il s'agit, selon l'intervenant, de renforcer le cadre institutionnel en adoptant des lois antiterroristes robustes et en mettant en place des instances spécialisées, tels que le Bureau central d'investigation judiciaire (BCIJ). Evoquant l'expérience du BCIJ en tant qu'exemple de la réponse institutionnelle efficace du Maroc face au terrorisme, M. Chekkori a indiqué que ce Bureau est une agence de sécurité spécialisée relevant de la Direction générale de la Surveillance du territoire (DGST).

Il est chargé d'enquêter et de poursuivre les affaires liées au terrorisme au Maroc, avec compétence sur tous les actes de terrorisme à l'intérieur des frontières du pays, a-t-il précisé,

ajoutant que le BCIJ opère à travers tout le pays, menant des enquêtes indépendantes ou en collaboration avec des agences de sécurité nationales et internationales.

Agissant en tant que branche judiciaire de la DGST, le BCIJ, avant d'engager toute mesure opérationnelle, coordonne avec le procureur général près la cour de Rabat, qui a compétence exclusive dans les cas liés au terrorisme, a-t-il dit, ajoutant que cette structure, composée d'enquêteurs hautement qualifiés, d'analystes du renseignement et d'experts médico-légaux, recueille des renseignements, mène des enquêtes et rassemble des preuves contre des individus et des groupes impliqués dans le terrorisme.

L'intervenant a fait remarquer qu'en plus de son rôle d'enquête, le BCIJ s'engage dans des mesures préventives pour contrer la radicalisation et détecter la propagande extrémiste online et les efforts de recrutement par les groupes terroristes, notant que le Bureau entretient aussi des liens étroits avec des partenaires internationaux pour mener des opérations conjointes contre des réseaux terroristes transnationaux.

Pour le responsable, le BCIJ est un "exemple réussi" de la capacité du Maroc à résister et à répondre efficacement aux menaces terroristes.

Evoquant les quatre éléments à retenir de l'expérience du BCIJ, M. Chekkori a cité la préparation qui prévoit la mise en place de plans, de procédures et de ressources solides pour faire face à divers types de menaces, le partage de renseignements et d'informations, la coordination et la coopération, outre l'adoption d'approches adaptatives et flexibles qui ajustent les stratégies et les tactiques en réponse à l'évolution des menaces terroristes, et ce en évaluant constamment les procédures, les technologies et les politiques pour garder une longueur d'avance sur les risques et les défis émergents.

Le responsable a, par ailleurs, souligné que les agences de sécurité nationale demeurent ouvertes à la collaboration avec des partenaires fiables pour réaliser des efforts tangibles donnant des résultats concrets.

Et de conclure en réaffirmant l'engagement indéfectible du Maroc à l'égard de la sécurité et la stabilité dans le continent africain.

## Ignacio Martinez : Échec cuisant des séparatistes dans leur tentative d'entraver la marche de développement dans les Provinces du Sud du Maroc

Les séparatistes du Polisario ont subi un échec cuisant dans leur tentative d'entraver la marche de développement dans les Provinces du Sud du Maroc, comme en témoigne l'arrêt du Tribunal de Tarascon condamnant la Confédération Paysanne, une organisation syndicale française utilisée dans le harcèlement judiciaire contre l'accord agricole Maroc-UE, a indiqué l'analyste politique paraguayen, Ignacio Martinez. "La décision du tribunal de Tarascon (...) assène un coup dur au Polisario et à ses porte-paroles en France, mais aussi à leur mentor algérien", a ajouté l'écrivain et journaliste paraguayen dans une déclaration à la MAP, estimant que cette décision fait office d'une reconnaissance internationale de la marocanité du Sahara.

Selon M. Ignacio Martinez, cet arrêt est d'autant plus pertinent qu'il intervient quelques jours seulement après un autre revers judiciaires assésé aux séparatistes par la Cour d'appel de Londres, qui

a récusé irrévocablement, fin mai dernier, la requête en appel de l'ONG pro-séparatistes "WSC" à l'encontre d'une précédente décision de la Cour administrative, rejetant sa demande qui tentait de remettre en cause l'Accord d'association liant le Maroc au Royaume-Uni.

"L'idée schizophrénique de la Confédération Paysanne visait à interdire à une société française spécialisée de commercer depuis le Maroc, y compris les Provinces du Sud. Elle ne se contentait pas de cela, mais a également demandé une condamnation pour des dommages allégués. Tout est tombé à l'eau", a ironisé l'auteur du livre "Regard latino-américain sur le Sahara marocain".

"De l'Amérique du Sud, en particulier de la République du Paraguay, nous applaudissons cette décision et appelons à la promotion des échanges commerciaux en faveur du développement et du progrès des provinces du sud du Maroc", a-t-il poursuivi.



## Aïd Al Adha

### La DGAPR autorise exceptionnellement les détenus à recevoir les paniers-repas

La Délégation générale à l'administration pénitentiaire et à la réinsertion (DGAPR) a annoncé, mercredi, que les détenus seront autorisés à titre exceptionnel à recevoir un panier de denrées alimentaires, à partir du 2ème jour de l'Aïd Al Adha et ce durant une semaine selon le calendrier établi par l'établissement pénitentiaire.

Cette mesure intervient dans le cadre de l'exclusion des fêtes religieuses de l'interdiction des paniers-repas afin de garantir aux détenus leur droit de célébrer ces moments dans un esprit empreint de spiritualité et de consacrer le renforcement des liens familiaux, a expliqué la DGAPR dans un communiqué, soulignant que les pensionnaires pourront recevoir leurs paniers de denrées alimentaires de la part de leurs proches ainsi que de la part des agents des représentations diplomatiques et consulaires pour les détenus étrangers, une seule fois, lors de leurs visites et ce selon un calendrier établi par les directions des établissements pénitentiaires.

Afin d'assurer le bon déroulement de la fête de l'Aïd Al-Adha et d'alléger la pression de cette opération sur les fonctionnaires, la

DGAPR précise avoir décidé que le contenu du panier sera réservé uniquement à des repas cuits consommables pendant deux jours, sans possibilité de visites familiales et ou d'apport d'objets comme des vêtements et des couvertures.

La DGAPR exhorte à cette occasion les familles des détenus à s'engager de manière sérieuse et responsable et à contribuer efficacement à la réussite de cette opération, sans chercher à profiter de cette situation pour introduire tout ce qui est de nature à porter atteinte à la sécurité de l'établissement pénitentiaire, informant que toute enfreinte à cette disposition entraînera l'interdiction des paniers-repas au profit des personnes concernées ainsi que des procédures judiciaires nécessaires.

Les établissements pénitentiaires offriront toutes les facilités nécessaires à leurs pensionnaires pour leur permettre de contacter leurs familles et les informer des conditions et de la date programmée pour l'introduction du panier d'alimentation, conclut le communiqué.



## Tanger abrite le Forum "AGORA Climate Action 2023"

# Société



L'Université Abdelmalek Essaâdi (UAE) a organisé, mercredi à l'Ecole nationale des sciences appliquées de Tanger, le Forum "AGORA Climate Action 2023", en présence d'un parterre d'experts, d'universitaires et d'acteurs de la société civile.

Ce Forum universitaire, qui se tient en marge de la 3ème édition du Forum méditerranéen pour le climat "MedCOP Climat", prévue les 22 et 23 juin à Tanger, se veut un espace d'échange et de partage autour des initiatives climat développées au sein de l'UAE en matière de recherche scientifique appliquée de l'innovation, avec l'ensemble de

ses parties prenantes et ses partenaires nationaux et internationaux.

Intervenant à cette occasion, le président de l'UAE, Bouchta El Moumni, a souligné que l'université participe à la MedCOP 2023, à travers l'implication des enseignants chercheurs, des doctorants et des étudiants dans l'organisation et l'animation de plusieurs ateliers thématiques autour de la gestion de l'eau, la pollution, la pénurie des ressources et des effets du changement climatique.

M. El Moumni a indiqué que la redéfinition des stratégies de développement régional pour replacer les territoires comme source de création

des richesses et d'ancrage des principes de la durabilité des ressources et de leur résilience face aux effets du changement climatique est au centre des préoccupations majeures du nouveau modèle de développement, rappelant que l'UAE a réussi à intégrer pour la deuxième fois le classement international "Times Higher Education-Impact Rankings 2023", qui évalue la capacité des universités dans le monde à répondre aux 17 objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies, en se distinguant dans 3 ODD.

Pour sa part, le professeur Lotfi Chraïbi, du comité d'organisation de l'événement, a indiqué que cette rencontre vise à favoriser l'échange d'expériences, d'expertises et de bonnes pratiques, afin de promouvoir l'action climatique, ainsi qu'à mettre la lumière sur les solutions développées par les jeunes ingénieurs et les étudiants de l'UAE en matière de promotion de l'entrepreneuriat vert.

Cet événement, a-t-il poursuivi, propose également un espace dédié aux parties prenantes, et ce dans le cadre de la démarche de responsabilité sociétale de l'UAE, visant à renforcer la mobilisation en faveur de l'action climatique, notant que l'Université œuvre à accompagner la dynamique engagée pour faire face aux défis climatiques à l'échelle nationale et en Méditerranée.

De son côté, le premier vice-président du Conseil de la région de Tanger-

Tétouan-Al Hoceïma, Abdellatif El Ghalbzouri, a noté que cet événement intervient en prélude à la MedCOP-Climat, qui sera l'occasion de contribuer à associer une dynamique méditerranéenne basée sur les territoires, visant à faire face aux défis du changement climatique, de poursuivre et d'accélérer la coopération des pays et des régions du pourtour méditerranéen autour de projets concrets portés par des outils programmatiques opérationnels.

Il a ajouté que ce Forum méditerranéen pour le climat sera aussi l'occasion de réfléchir sur les enjeux du moment et d'examiner les moyens d'assurer l'implémentation réelle du "Marrakech Partnership" pour l'action globale pour le climat, avec l'implication directe et étroite des collectivités locales, ainsi que les acteurs non-étatiques des pays du Sud.

Cet événement abrite cinq espaces interactifs, à savoir "Espace recherche et développement", "Espace entrepreneuriat et innovation", "Espace responsabilité sociétale universitaire et ODD", et "Espace Networking & partenariat".

A cela s'ajoute un espace Ateliers de réflexion et débat abordant deux thématiques : "La Responsabilité sociétale universitaire au service de l'action climatique: Défi du Green Campus" et "Recherche, développement et innovation pour l'action climatique: Quels modèles de coopération universitaire en Méditerranée ?".

## Participation du Maroc à un forum sur les droits des enfants au Mexique

Le Maroc a pris part aux travaux du Conseil des droits de l'Homme pour l'enfance, organisé mardi, à l'initiative du ministère mexicain des Affaires étrangères.

L'événement a été marqué par la participation de représentants de plusieurs pays, d'organisations actives dans le domaine des droits de l'Homme, et de la société civile.

Organisé à l'occasion du 75ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme et du 34ème anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant, le conclave vise, selon ses initiateurs, à débattre des défis auxquels sont

confrontés les enfants et les adolescents qui font partie des groupes les plus vulnérables aux conflits, aux effets du changement climatique et de la violence.

Les participants ont souligné à cette occasion l'impératif de tenir compte de la voix des enfants dans les forums internationaux pour mieux refléter leurs préoccupations et aspirations.

La représentante du Maroc, Kenza Lebbar, a souligné l'importance de ce forum international qui constitue, selon elle, une opportunité pour faire entendre la voix des enfants, développer leurs capacités, les impliquer dans

les stratégies et programmes qui les concernent, protéger et promouvoir leur droits.

"Les enfants et les jeunes renforcent nos sociétés et apportent de nouvelles idées, innovations et solutions. Il est nécessaire de les impliquer dans la prise de décision et les politiques socio-économiques qui les concernent", a-t-elle dit.

Pour sa part, la jeune mexicaine Renata Salinas, élue première présidente dudit Conseil des droits de l'Homme pour l'enfance, a exhorté les pays du monde à intensifier leurs efforts pour faire entendre la voix des enfants et assurer leur participation

aux décisions qui concernent leurs droits et leur avenir.

Une "Déclaration de Mexico" adoptée à cette occasion souligne la nécessité d'assurer la participation des enfants aux forums internationaux et intergouvernementaux, de mettre en œuvre des mécanismes efficaces et complets de conseil aux enfants, et travailler à la création du poste de Rapporteur spécial sur les droits de l'enfant. Ces propositions seront soumises, indique-t-on, au Conseil des droits de l'Homme des Nations unies, dans le but de mobiliser davantage de soutien international en faveur des droits des enfants et des adolescents.

# L'impôt minimum mondial sur les sociétés a besoin de plus de travail

Deux ans après un accord «historique» pour établir un nouveau régime mondial d'imposition des sociétés, le consensus s'érode et les pays en développement prennent les choses en main. Leurs efforts sont parfaitement compréhensibles, étant donné que les principales dispositions de l'accord ont peut-être fait plus de mal que de bien.

Cela fait maintenant plus de deux ans que les dirigeants du G7 ont annoncé un accord révolutionnaire pour répartir l'imposition des bénéfices des sociétés multinationales. Cette percée fait suite à des années de négociations tendues sous l'égide du Cadre inclusif de l'OCDE/G20, qui a ensuite adopté le même accord plus tard dans l'année.

En établissant un taux d'imposition minimum global de 15% que les entreprises devraient payer où qu'elles opèrent, l'accord visait à la fois à dissuader le transfert de bénéfices via les paradis fiscaux et à limiter les politiques du chacun pour soi pour attirer les investissements étrangers. Il a également introduit une taxe supplémentaire sur "environ 100 des multinationales les plus importantes et les plus rentables au monde dans les pays du monde entier, garantissant que ces [entreprises] paient une juste part d'impôt partout où elles opèrent et génèrent des bénéfices". L'objectif était de forcer les géants de la technologie comme Amazon et Google à payer plus d'impôts aux pays en fonction de l'endroit où leurs biens ou services sont vendus, qu'ils y maintiennent ou non une présence physique.

Mais le consensus derrière l'accord semble s'éroder. Alors que l'Union européenne et d'autres membres de l'OCDE ont commencé à mettre en œuvre l'impôt minimum global convenu, le Congrès américain a rejeté cette approche l'année dernière par crainte de désavantager les entreprises américaines. En vertu de l'Inflation Reduction Act, les États-Unis ont plutôt opté pour un impôt minimum alternatif de 15% sur les entreprises qui enregistrent plus de 1 milliard de dollars de revenus pendant trois années consécutives - un critère qui ne s'applique qu'à une petite cohorte de multinationales américaines.



De plus, l'autre élément de l'accord - le mécanisme de réaffectation d'une petite part des bénéfices des plus grandes multinationales aux pays signataires - appelle à un traité multilatéral contraignant. Mais ce ne sera pas le cas aux États-Unis, où la ratification de tout traité nécessite une majorité des deux tiers au Sénat. Les républicains ont déjà clairement indiqué qu'ils s'opposeraient à toute nouvelle taxe sur les multinationales américaines.

Pourtant, même sans accord multilatéral formel, davantage de pays pourraient adopter unilatéralement d'autres mesures qui ne sont pas autorisées dans le cadre de 2021, comme la taxe sur les services numériques. La Colombie et la Tanzanie ont récemment introduit de telles mesures. Les pays du Sud ont désespérément besoin de nouvelles sources de recettes fiscales, et beaucoup ont conclu que leurs préoccupations n'avaient pas été suffisamment prises en compte dans le règlement négocié il y a deux ans, alors que l'accent semblait être mis sur les intérêts des économies avancées et de leurs multinationales. Aujourd'hui, l'absence de progrès vers l'adoption complète a encore érodé leur confiance dans le processus.

La frustration est si grande que les pays africains ont avancé une résolution des Nations unies pour lancer un nouveau cycle de négociations intergouvernementales sur la fiscalité internationale plus tard cette année. Parallèlement, la Colombie, le Brésil et le Chili ont organisé des discussions sur une approche régionale commune.

Ces initiatives sont compréhensibles. Selon les règles actuelles, les multinationales peuvent facilement échapper au paiement de leur juste part d'impôts en réservant leurs revenus dans des juridictions à faible taux d'imposition. En conséquence, les gouvernements sont privés de recettes fiscales

(à hauteur de 240 milliards de dollars par an) ; les entreprises locales doivent concurrencer dans des conditions inégales les multinationales qui paient moins d'impôts qu'elles ; et les travailleurs - dont les revenus sont moins mobiles et plus faciles à contrôler - doivent payer des impôts plus élevés alors que les pays tentent de compenser les pertes de revenus.

L'accord de 2021 devait mettre un terme à tout cela. Mais au moment de la conclusion des négociations, l'accord avait déjà été tellement édulcoré qu'il n'apporterait que peu de revenus supplémentaires aux pays en développement.

Par exemple, l'impôt minimum était censé être appliqué avec un ensemble de règles imbriquées pour déterminer quel pays a le droit d'imposer les bénéfices sous-imposés d'une multinationale. Dans la pratique, cependant, l'ordre de ces règles garantissant que la plupart des revenus seraient collectés soit par les pays d'origine (principalement les grandes économies avancées), soit par des paradis fiscaux comme l'Irlande, la Suisse et Singapour, qui n'ont fait qu'augmenter leur taux extraordinairement bas.

Passer d'un monde sans impôt minimum à un monde avec un plancher de 15 % semblerait être un pas en avant. Mais il y avait toujours de bonnes raisons de s'inquiéter qu'un minimum aussi bas devienne la nouvelle norme - qu'une réforme visant à élever la barre finirait en fait par l'abaisser. Et comme les pays en développement dépendent relativement plus des recettes de l'impôt sur les sociétés, il était prévisible qu'ils seraient les plus grands perdants.

La règle régissant la réattribution des droits d'imposition, par exemple, ne s'appliquerait qu'à un petit nombre de multinationales, et à moins d'un quart de leurs bénéfices, tandis que

l'essentiel des bénéfices resterait soumis au système actuel de prix de transfert. Mais la justification de cette division reste obscure, étant donné que les bénéfices des sociétés déclarés dans presque toutes les juridictions incluent déjà des déductions pour le coût du capital et des intérêts. Ce sont de purs profits qui découlent des opérations conjointes des activités mondiales d'une multinationale.

Ainsi, non seulement l'accord de 2021 méconnaît l'économie de l'imposition des bénéfices des entreprises, mais il renforce également les inégalités mondiales en générant peu de revenus pour les pays en développement à un moment où ils sont confrontés à une tempête parfaite de crises énergétique, alimentaire et de la dette. Le fait que les pays prennent les choses en main témoigne de la fragilité du consensus actuel et de la nécessité de nouvelles réformes.

Les pays riches ont l'habitude de bloquer les efforts des pays en développement pour jouer un rôle actif dans l'élaboration des règles du jeu internationales. Il ne suffit pas simplement de donner aux représentants des pays du Sud un siège à la table. Ce qui importe, c'est que les autres négociateurs écoutent et répondent de manière significative à leurs préoccupations. Les dirigeants mondiaux devraient tenir compte des demandes des pays en développement et convenir d'un nouveau cycle de négociations plus inclusif pour mettre en place une réforme fiscale mondiale plus équitable et durable.

**Par Joseph E. Stiglitz et Tommaso Facio**

*Joseph E. Stiglitz est lauréat du prix Nobel d'économie et professeur à l'université de Columbia.*

*Tommaso Facio est chef du secrétariat de la Commission indépendante pour la réforme de la fiscalité internationale des entreprises.*

# Jeux & Loisirs

## Mots flechés

Par Abou Salma  
abousalma10@gmail.com

RÉPON- DANT	ENDUR- ANCE	↓	NI PLUS NI MOINS	QUARTIER DE MONROVIA	↓	ASEPTI- QUE	CASE	APPRIS EN BOITE	↓	RICHE	FIN D'ANNÉE
↓	↓					CERNE MARTY- RISE	→			↓	↓
PARTIE DU NÉANT	→		REPARTIE REPTILE SAURIEN	→							
↓				POULIE EN RÉA	→			EN TROUPE	→		GÂINE
CAPITALE DE LA NORVÈGE		À L'ENVERS: CLAMER	→					À L'ENVERS: TOUFFE	→		↓
↓		DINGUE	→					MANCHE POSSÉSI- F	→		
CRACK BOISSON	→			FIN D'ANNÉE HISSER	→		LACUNE	↓	FIN DE PARTIE	↓	PEINARD
SANS AUCUN MOTIF		QUARTIER DE TLEM- CEN	→			ÉLU FLEUVE D'ITALIE	→				
↓				OPTIMAL HARASSÉE	→						VILLE D'ITALIE
CANDELA	→			ÉLUT	→			RÂPÉ	DEUXIÈME NOTE	→	↓
↓				VOYELLES		FOURS EN VRAC	→				
VENUE AU MONDE	À DE L'AVENIR	→					HABITUD- ES	→		EN VITESSE	→
CHOISI	→				BASE	→					

## Solution mots flechés d'hier

ASSI- SEC	I	CORPS D'ENFER	RENVI- CE	C	REMI- N	B	FOUR SAUVAGE	H	ALLONS POUR L'ENFER	AURONS	VENIR
POMBI- ANT	M	A	J	O	R	I	T	A	I	R	È
ROMA- NS	M	C	TRES COURT	R	A	S	DES ANACH-	V	R	A	C
DECOR	D	E	C	O	R	O	APPRIS EN BOITE	E	M	O	
DESE- PENSER	D	R	ORA	O	R	N	A	C	O	U	
COU- SURE	I	O	DE L'EN- FER	B	E	LUTTE POUR D'ENFER	T	R	O	L	L
MACRO- CEPHALE	M	A	C	R	O	C	E	P	H	A	L
UNE PESSE N'EST	T	UNE FLAM- ME	O	R	E	E	MAISON DE BONNE	E	L	O	AURANT
MÈC	M	E	C	E	V	ESSE- R	UN PÈ- RE	S	I	P	
PAR- FENNON	M	E	S	R	E	S	A	B	O	U	T
VILLE DU NIGERIA	E	D	E	B	O	S	E	S	I	R	E
NÈGE	N	E	UN PÈ- RE	T	U	L	N	A	O	A	T
ACCRO- CHÉ	T	R	A	G	E	D	I	E	N	N	E

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benrabia

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouarab

**Rédaction**  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouafay  
Mouad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Rachid Meftah

**Responsable des ressources humaines**  
Aïcha Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezziar

**Service technique**  
Khadija Seli (Responsable)  
Myriem Rebane  
Khadija Hlali  
Hafid Bouzarrouta  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmaridi

**Révision**  
Abdelouassam Warrach  
**Secrétaire**  
Aasma Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Lazrak  
**Correspondants**  
Ahmedou El Katob (Lalyoune)  
Abdelali Khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Selououan  
Khalil Benmoussa

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Aziz Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca - Maroc

**E-mail**  
liberation@libe.ma  
**Téléphone**  
0522 63 94 04

**Fax de la rédaction:**  
0522 62 09 72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annonces@libe.ma

Youssef El Gaba  
Mourad El Youssefi  
Loubna Bughdadi  
Latifa Mouarib  
Rkia Ait Dohman  
Siham Zater  
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R  
3<sup>e</sup> Etage - Casablanca  
**Tél:** 0522 31 00 62  
0522 62 32 32  
0522 60 23 44  
Fax: 0522 31 28 30

**Imprimerie**  
Les Editions Maghébines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier de presse:  
130/04

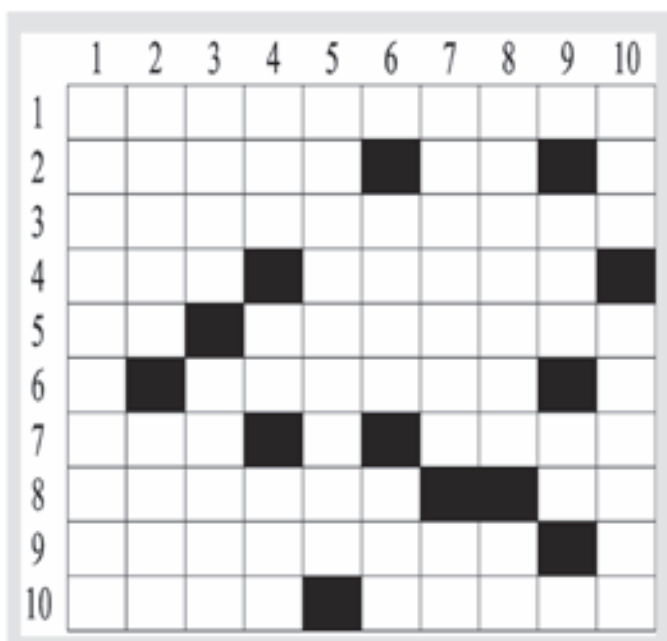
**Site web:**  
www.libe.ma

**Journal Libération**  
**Libération Maroc**

**o.j.l. MAROC**  
2017  
www.o.j.l.ma



## Mots croisés



## HORIZONTALLEMENT

- 1- Fusée d'artificier
- 2- Noble élan - Sous le premier
- 3- Orthopède
- 4- Cardinal - Répandis
- 5- Altruisme - Fort Thère
- 6- Soldat en apprentissage
- 7- Petite charge - Dieu sensuel
- 8- Luron - Costumes
- 9- Adouci
- 10- Commune de France - Profit probable

## VERTICALEMENT

- 1- Dynastie persane
- 2- Sur l'ivoire - Ultime
- 3- Coudeur - Egré
- 4- Fat capable - Pater des Boys - Premier mot du Coran
- 5- Mal de peau
- 6- Trent le mors - Choisi
- 7- Tremble - Fort le Is
- 8- Explorer - Obtenu
- 9- Dépôt - Alternative
- 10- Page - Gêlée

## Solution mots croisés d'hier



## Grilles de sudoku

## Facile

8		6	2	9	4			
	6	4	8					
2		3			7			
	4		7		6	5		
6	2	9	8		1	7		
7	9	4			8			
	3		1		4			
			6	4	5			
9	7	5	3			8		

## Moyen

		1						
		5			7		9	
		9	3		6	4		
	2		6		3	1		
1		4	2				7	
	6	4	1	5				
	5	3	2	7				
6	7		4					
					1			

## Difficile

6				1				
	9	3		2				
1			3	5				
			2	4	8			
	3	4	9	6	5			
7	4	8						
	7	4			6			
		1		7	2			
	9			4				

## Expert

	7			1				
9		1	3	7				
	5		4	6				
	8			2				
6			3				4	
		3					5	
			3	6	9			
	6	5	4				1	
	9						2	

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.  
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

## Facile

4	7	5	2	8	1	9	6	3
9	3	8	4	6	7	5	2	1
2	1	6	3	5	9	7	4	8
1	4	2	8	9	5	3	7	6
5	9	7	6	3	4	1	8	2
6	8	3	7	1	2	4	9	5
7	5	9	1	2	8	6	3	4
8	6	4	5	7	3	2	1	9
3	2	1	9	4	6	8	5	7

## Moyen

9	4	7	2	3	6	5	8	1
2	8	1	5	4	9	6	3	7
5	6	3	1	7	8	4	9	2
1	3	8	9	2	5	7	4	6
6	2	4	8	1	7	3	5	9
7	5	9	4	6	3	2	1	8
4	7	6	3	9	1	8	2	5
8	9	2	6	5	4	1	7	3
3	1	5	7	8	2	9	6	4

## Difficile

2	8	3	4	1	7	9	5	6
5	1	4	9	6	2	7	3	8
7	9	6	8	3	5	2	4	1
4	5	8	6	7	1	3	2	9
3	7	1	2	8	9	5	6	4
9	6	2	5	4	3	8	1	7
6	3	9	1	5	8	4	7	2
8	4	5	7	2	6	1	9	3
1	2	7	3	9	4	6	8	5

## Expert

8	2	1	7	3	6	5	4	9
6	4	7	5	9	1	8	3	2
3	9	5	8	4	2	1	7	6
9	5	2	3	6	8	7	1	4
7	1	8	4	2	5	6	9	3
4	3	6	9	1	7	2	5	8
2	7	4	6	5	3	9	8	1
5	6	9	1	8	4	3	2	7
1	8	3	2	7	9	4	6	5

# Economie

Le Maroc, un exemple "brillant" du plus grand potentiel de l'Afrique

Le Maroc est un exemple "brillant" du plus grand potentiel de l'Afrique, a affirmé la directrice générale (DG) du Fonds monétaire international (FMI), Kristalina Georgieva.

"J'ai eu la chance de visiter le complexe solaire NOOR Ouarzazate, un des plus grands au monde, et j'ai été impressionnée par l'ingénierie du Maroc et par son évolution", s'est félicitée Mme Georgieva lors d'une interview accordée à la MAP, en marge de sa visite au Royaume dans le cadre des préparatifs des assemblées annuelles de la Banque mondiale (BM) et du FMI, prévues en octobre prochain à Marrakech.

Et de poursuivre : "Je n'ai pas de doute, le Maroc est porteur d'avenir". Mme Georgieva a également souligné que le Maroc s'est engagé dans plusieurs réformes durant les dernières années, ce qui a eu un effet positif sur la compétitivité de son économie tout en maintenant des fondamentaux macroéconomiques sains.

"Et aujourd'hui, il y a une grande ambition de continuer sur cette voie de réformes", a-t-elle fait remarquer. Le Maroc, comme les autres pays, a été impacté par les conséquences de la crise sanitaire du Covid-19 et par la hausse des prix de l'énergie causée par le conflit russo-ukrainien, a noté la DG du FMI, relevant que le Royaume a eu une vision claire sur comment redynamiser son économie et en créer des opportunités.

Mettant l'accent sur le nouveau modèle de développement (NMD), considéré comme un important effort d'investissement en capital humain, en termes notamment d'éducation et de protection sociale, Mme Georgieva a estimé que cette dynamique a créé un climat favorable à l'entrepreneuriat.

"Sur cette base, le Maroc doit continuer à diversifier son économie", a-t-elle recommandé.

Rappelant que le Maroc est le premier pays africain à obtenir la ligne de crédit flexible contre les chocs économiques, accordée par le FMI, Mme Georgieva a noté que cette ligne a été accessible seulement aux pays performants.

"Le FMI soutient le Maroc en faveur d'une économie plus verte et plus adaptée aux risques du changement climatique", a fait savoir la responsable.

Lors de cette visite, Mme Georgieva a eu une série de rencontres et d'activités, dont sa participation à une table ronde de haut niveau sur les monnaies numériques de la Banque centrale (MNBC), organisée par Bank Al-Maghrib et le FMI.

Les assemblées annuelles de Marrakech marquent leur retour dans un pays africain après un demi-siècle. Plus de 15.000 participants de haut niveau sont attendus à cette édition, dont les ministres de l'Economie et des Finances et les gouverneurs des Banques centrales des pays membres, ainsi que les représentants de la société civile, du secteur privé, des médias internationaux ainsi que du monde académique.

## Atténuation du besoin en liquidité des banques à 69,6 MMDH au premier trimestre



Le besoin en liquidité des banques s'est atténué au titre du premier trimestre 2023, a indiqué Bank Al-Maghrib dans son dernier rapport sur la politique monétaire.

Selon le document, publié à l'issue de la deuxième réunion trimestrielle de son Conseil au titre de l'année 2023, il s'est situé à 69,6 milliards de dirhams (MMDH) en moyenne hebdomadaire au cours du premier trimestre 2023, contre 87,8 MMDH un trimestre auparavant.

L'allègement du besoin en liquidité est justifié par « la hausse des réserves de change de la Banque, induite principalement par l'émission du Trésor sur le marché financier international », a expliqué la Banque centrale.

Suite à cette évolution, Bank Al-Maghrib annonce que « la Banque a ramené le montant de ses injections de 102,5 MMDH à 83,5 MMDH, dont 39,3 MMDH sous forme d'avances à 7 jours, 22,1 MMDH à travers les opérations de pensions livrées, 22 MMDH au titre des opérations de prêts garantis accordés dans le cadre des programmes de soutien au financement de la TPME et 31 millions (MDH) sous forme de swap de change ».

Comme le souligne l'organisme public dans son rapport, c'est dans ce contexte que « la durée moyenne résiduelle des interventions de la Banque est passée de 45,1 jours à 50,4 jours et le taux interbancaire est demeuré aligné sur le taux directeur, se situant à 2,55% en moyenne, niveau intégrant l'effet de la décision du Conseil de la Banque de relever en mars dernier le taux directeur de 50 points de base ».

Toujours selon le rapport de Bank Al-Maghrib, les dernières données disponibles indiquent une nouvelle atténuation du défi-

cit de liquidité bancaire à 66,9 MMDH en moyenne en avril et mai 2023.

De plus, au niveau du marché des bons du Trésor, l'organisme public note que les taux ont poursuivi globalement leur augmentation au premier trimestre aussi bien sur le marché primaire que secondaire.

Après analyse, il ressort également du rapport que « durant les mois d'avril et mai, la tendance haussière des rendements s'est maintenue sur le marché primaire pour les maturités moyennes et longues, tandis que ceux à court terme ont marqué de légères baisses ».

Il est à noter que des évolutions similaires ont été également observées sur le marché secondaire, pour l'ensemble des maturités à l'exception de celles du moyen terme qui ont affiché des taux quasiment inchangés, selon Bank Al-Maghrib.

Dans le même sens, poursuit l'institution publique, « sur le marché de la dette privée, les taux assortissant les émissions des certificats de dépôt ont poursuivi leur hausse au premier trimestre de 2023 ».

En ce qui concerne les taux créditeurs, le rapport de BAM sur la politique monétaire fait état d'une augmentation trimestrielle

de 14 points de base à 2,38% en moyenne pour les dépôts à 6 mois et de conditions et note un accroissement du coût de financement des banques de 7 points par rapport au quatrième trimestre 2022. A ce propos, « les dernières données disponibles relatives au mois d'avril indiquent une baisse mensuelle du taux des dépôts à 6 mois de 6 points de base à 2,43% et une hausse de celui des dépôts à 12 mois de 34 points à 2,92% », a indiqué BAM.

Quant aux taux débiteurs, ils ont connu une augmentation trimestrielle de 53 points de base du taux moyen global à 5,03%, selon les résultats de l'enquête de Bank Al-Maghrib auprès des banques relatives au premier trimestre de 2023.

D'après le rapport de BAM, « par secteur institutionnel, les taux assortissant les prêts aux entreprises ont progressé de 68 points à 4,98%, reflétant des hausses de 79 points de ceux des facilités de trésorerie et de 43 points de ceux des prêts à l'équipement ».

S'agissant des crédits aux particuliers, le document révèle que ceux à la consommation ont progressé de 55 points tandis que ceux à l'habitat ils sont restés quasi-stables.

Alain Bouithy



Les dernières données disponibles indiquent un nouvel allègement en avril et mai 2023, selon Bank Al-Maghrib

# Le CMC publie un spécial sur "Les énergies renouvelables : Acquis et défis"

Le Centre marocain de conjoncture (CMC) vient de publier un nouveau numéro de sa lettre mensuelle "Maroc Conjoncture", un spécial intitulé "Les énergies renouvelables : Acquis et défis".

Ce spécial s'articule autour de plusieurs axes portant notamment sur l'"Hydrogène vert, vecteur de croissance et de transition énergétique : Perspectives à moyen et long termes", "Dialogue social : Un pilotage difficile", "Revalorisation du salaire minimum : Quelle incidence sur les entreprises et les ménages?", "La Charte des investissements : Nouveautés, enjeux et portée de la nouvelle loi-cadre", "Le marché du travail au féminin : Faible participation et discrimination" et "Nouvelles technologies : Vers une entente homme-machine?", indique le CMC dans un communiqué.

Ainsi, ce nouveau numéro note que le Maroc, dont l'économie est lourdement pénalisée par les coûts d'importation des énergies fossiles, déploie d'importants efforts pour assurer une transition énergétique portée par des énergies renouvelables, affirmant que le Royaume ambitionne, à cet effet, de mobiliser les ressources naturelles, dont il jouit, pour réussir le défi d'amélioration de l'efficacité énergétique, rapporte la MAP.

Le Maroc escompte l'édification d'une industrie adossée aux molécules vertes (Power-to-X ou PtX), particulièrement l'hydrogène et subsidiairement l'ammoniaque et le mé-

thanol, relève la même source, précisant que les technologies de la conversion Power-to-X englobent de nombreuses applications parmi lesquelles le power-to-hydrogène.

L'inscription dans cette dynamique permet non seulement de diversifier le bouquet énergétique mais constitue aussi un vecteur substantiel, porteur d'une réindustrialisation et une décarbonation des territoires, souligne le CMC, ajoutant qu'il s'agit d'une initiative encouragée par le potentiel valorisable, dont dispose le pays, en énergie renouvelable, auquel s'ajoute l'expertise développée par le Royaume au cours de la dernière décennie.

Concernant l'axe "Dialogue social : Un pilotage difficile", le Centre fait savoir que l'inflation galopante qui persiste depuis plus d'une année avec son incidence sur les revenus et le pouvoir d'achat pousse les syndicats à revoir à la hausse leurs exigences en matière salariale mais aussi l'ensemble des conditions du travail.

Du côté du patronat, poursuit le CMC, cette même inflation laisse peu de marge de négociation aux employeurs du fait qu'elle pèse sur les coûts de production, affaiblit le niveau de compétitivité et perturbe les anticipations du cycle des affaires.

Pour les pouvoirs publics, l'exacerbation des tensions inflationnistes complique les conditions d'arbitrage entre intérêts divergents pour toutes les parties prenantes, af-



fecte la soutenabilité budgétaire et menace la stabilité du cadre macroéconomique, explique la publication, notant que les contraintes pesant sur la conduite du dialogue social et son pilotage résultent ainsi de la difficulté de mise en œuvre des engagements pris de part et d'autre dans un contexte économique et financier particulièrement contraignant.

Par ailleurs, la publication analyse, dans un autre axe, le lien entre croissance et investissement, soulignant que ce dernier constitue avec la consommation l'une des composantes fondamentales de la demande.

"L'investissement favorise l'accroissement du capital et renforce la capacité productive de l'économie, pour induire le développement. Dès lors, il est nécessaire de mettre en place une politique d'accompagnement et d'encouragement permet-

tant d'améliorer le climat global de l'investissement.

Cela passe par l'édification d'un cadre légal de qualité, permettant la pose des bases, à la fois efficaces et transparentes, nécessaires à la protection de l'investissement. Des moyens et mesures doivent être adoptés pour participer à l'atténuation des risques tout en veillant à l'optimisation de l'impact positif à produire sur l'économie et la société", indique le CMC.

Et de rappeler que dans ce cadre, le Royaume a procédé à une mise à jour de la charte d'investissement de 1995, pour l'adapter aux objectifs de l'émergence économique convoitée par le Maroc, tant en termes d'investissement et de compétitivité à l'international, que de réduction des inégalités territoriales ou de résorption du chômage et de création d'emplois.

Le spécial a également souligné que la discrimination inhérente au marché du travail est responsable d'exclusions manifestes qui frappent particulièrement les femmes, faisant observer que ce phénomène s'aggrave, dans une altérité entre sexes, au niveau des catégories de population qui ne sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEET neither in employment nor in education or training) où la relégation féminine atteint 76,4%.

Les femmes sont également concentrées dans des emplois peu rémunérés et peu qualifiés, relève le CMC, rappelant, dans ce sens, que la promotion de l'égalité des genres et l'élargissement de la participation de la femme à la valorisation des opportunités économiques occupent une place de choix dans les recommandations du Nouveau modèle de développement (NMD).

## Transition énergétique: Un think tank américain souligne l'approche "proactive" du Maroc

Le Maroc a adopté une approche "efficiente et proactive" qui reconnaît la nécessité de passer des combustibles fossiles aux sources d'énergie propres, à un moment où le changement climatique pose de grandes menaces, ont indiqué des participants à un débat organisé par le Centre américain Malcolm Kerr-Carnegie pour le Moyen-Orient.

Guidé par une stratégie nationale qui place la préservation de l'environnement et le développement économique au centre de ses préoccupations, le Royaume a fait des progrès remarquables vers l'indépendance énergétique et la réduction de son empreinte carbone, ont souligné les intervenants.

À cet égard, le coordinateur de l'Alliance marocaine pour le climat et le développement durable, Abderrahim Ksiri a relevé que le Maroc est devenu l'un des pays leaders dans

le domaine de la transition vers les énergies renouvelables, à la faveur d'une stratégie qui place la transition énergétique au centre des politiques publiques, rapporte la MAP.

Le Maroc s'est engagé dans de grands projets basés sur la transition énergétique, dans l'objectif d'assurer la sécurité énergétique, hydrique et alimentaire du Royaume, à travers notamment la construction de barrages, le dessalement de l'eau de mer et la construction de centrales solaires et éoliennes, ce qui contribue efficacement à faire face aux crises climatiques, a-t-il indiqué. Pour sa part, le journaliste et producteur Anas Mazour a affirmé que le Maroc est parmi les pays arabes qui ont le pourcentage le plus élevé de capacité à produire de l'électricité grâce à l'énergie éolienne et solaire, notant le potentiel du Royaume en matière de production de l'hydrogène vert.

Il a souligné, dans ce contexte, les nombreuses mesures mises en œuvre afin d'assurer une transition complète vers les énergies vertes, rappelant que le port de Tanger Med s'apprête à utiliser de nouvelles applications qui permettent de réduire l'empreinte carbone des navires et d'adopter les énergies propres.

La rencontre, modérée par Rafiah Al Tali du programme Moyen-Orient de la Fondation Carnegie pour la paix internationale, a été marquée par la projection d'un documentaire qui donne un aperçu sur la transition énergétique verte dans certains secteurs de la société marocaine et met en avant le travail et les idées de scientifiques et d'innovateurs dans ce domaine.

Intitulé "Maroc: nouvelles perspectives pour le développement des énergies propres", le documentaire signé Anas Mazour,

jeté aussi la lumière sur une invention qui permet aux nettoyeurs de voir d'effectuer leur travail avec des chariots fonctionnant à l'énergie solaire.

Une analyse publiée sur le site du think tank américain met, par ailleurs, en relief le travail des chercheurs marocains qui étudient les moyens de mettre à profit l'énergie solaire et éolienne pour une transition plus rapide vers l'économie verte.

"Grâce à un environnement favorable aux investissements respectueux du climat, le Maroc deviendra bientôt un centre de production d'énergie verte", relève le think tank dans cet article. Actuellement, le Maroc mise sur les énergies renouvelables pour renforcer sa souveraineté énergétique, réduire le coût de l'énergie et se positionner dans l'économie décarbonée lors des prochaines décennies, ajoute la même source.

"Ecllosion"

# Une exposition collective à Rabat qui met à l'honneur plusieurs expressions artistiques

Le vernissage de l'exposition collective "Ecllosion: uninhibit your imagination" a eu lieu, mercredi à l'espace Expo de la Fondation Mohammed VI de promotion des oeuvres sociales de l'éducation-formation à Rabat, l'occasion de célébrer différents talents et expressions artistiques.

Cette exposition, qui se poursuivra jusqu'au 31 août, invite les férus d'art à découvrir les tableaux, les oeuvres et les créations originales de plus de 60 abonnés, adultes et enfants, du centre culturel de la Fondation "IKLYLE" qui ont traduit leurs inspirations et exprimé leurs idées et pensées à travers des toiles et des sculptures.

"C'est une exposition très haute en couleur et spontanée qui rassemble différentes écoles et disciplines artistiques, notamment la peinture, la céramique et la sculpture", a indiqué, dans une déclaration à la MAP, le chef du service animation culturelle et artistique au sein de la Fondation, Radouane Mourai, ajoutant que l'objectif de cet événement est de célébrer les divers talents.

Cet événement, qui jette la lumière sur les oeuvres et créations des participants aux ateliers de peinture et d'arts plastiques du centre culturel "IKLYLE" de la Fondation, est le fruit de plusieurs mois de travail, a-t-il ajouté, notant qu'il marque également le début d'une longue carrière artistique pour ces jeunes talents.

M. Mourai a aussi fait savoir que la



Fondation promet tout au long de l'année une programmation culturelle riche et variée et propose un ensemble de prestations culturelles au profit des adhérents du centre.

De son côté, l'encadrant des ateliers et artiste peintre, Said Erraji, a souligné qu'au cours de ces activités artistiques, il y a eu plusieurs réflexions avec les participants sur les travaux d'artistes marocains

et internationaux de renom, expliquant que "cette première année était axée sur la recherche des techniques et des différents styles".

"Cette exposition représente un festival des couleurs et des beaux arts", a-t-il confié, exprimant sa fierté d'avoir encadré et suivi ces jeunes talents, enfants et adultes, qui ont créé de très belles oeuvres de différents styles artistiques.

"J'ai beaucoup apprécié cette expérience, durant laquelle j'ai appris non seulement plusieurs techniques artistiques mais également le fait d'avoir énormément de patience lorsqu'on dessine", a déclaré, quant à elle, Aya Benslama, jeune participante à l'exposition, ajoutant que "les différentes activités qui sont dispensées dans ce centre sont très instructives et intéressantes".

Destinés aux adhérents de la Fondation et ouverts au grand public, ces ateliers qui font partie d'un ensemble de prestations culturelles proposées par le réseau des centres culturels IKLYLE, permettent la pratique de plusieurs disciplines en arts visuels et en musique.

Les centres culturels IKLYLE abritent également des ateliers équipés et disposant de tout le matériel professionnel pour la découverte ou l'amélioration des compétences en peinture, dessin, sculpture et céramique, photographie, design graphique, infographie et illustration.

Consciente des interactions entre la culture et l'éducation, la Fondation Mohammed VI de promotion des oeuvres sociales de l'éducation-formation s'est engagée dès 2009 dans le développement et la promotion de son action culturelle. Elle a commencé par la mise en place de galeries d'exposition et d'un réseau de centres culturels, aujourd'hui baptisés "IKLYLE", dans les villes de Rabat, Tanger et Tétouan et qui sera élargi pour couvrir d'autres villes du Royaume.

## La langue arabe, la plus utilisée dans le secteur de l'édition au Maroc en 2022

La langue arabe est la plus utilisée dans le secteur de l'édition au Royaume, notamment dans les domaines de la littérature et des sciences humaines et sociales, indique un rapport sur l'état de l'édition et du livre au Maroc en 2022, publié récemment par la Fondation du Roi Abdul-Aziz Al Saoud pour les études islamiques et les sciences humaines à Casablanca.

Le bilan de l'édition marocaine pour l'année 2022 s'élève à 1.320 titres dont 90% en papier et 10% en numérique, précise le rapport, expliquant que la répartition par langues révèle que la langue arabe est la plus utilisée dans le secteur de l'édition, en particulier dans les domaines de connaissance couverts par le rapport. Selon la même source, le bilan des publications marocaines en

papier et numérique au cours de l'année 2022 montre que l'utilisation de la langue arabe dans les domaines de la production littéraire et intellectuelle est toujours en hausse, dépassant 79%.

Le rapport note que le taux de publication en français, en revanche, n'a cessé de baisser, "car cette langue ne représente que 17,42% du total des publications marocaines au cours de la même année, alors que les langues anglaise et espagnole sont encore au plus bas avec des taux de 2,58 et 0,38 respectivement".

S'agissant de la répartition des publications (papier et numérique) par domaines de connaissance, le rapport fait savoir que la créativité littéraire marocaine (roman, nouvelle, poésie, texte théâtral...) se taille la part du lion en matière d'édition au Maroc avec un pourcentage de 18,71% du total des livres publiés en 2022 (247 titres), suivie des études juridiques (242 titres, soit 18,33%), de l'Histoire (152 titres, soit 11,52%), puis des études islamiques (127 titres) et des études liées aux questions sociales (118 titres).

Par ailleurs, le bilan des publications des auteurs marocains à l'étranger lors de l'année 2022 a atteint 282 livres dont 90 publiés en France et 81 dans les pays du Proche-Orient ainsi que 50 titres publiés dans la région du Golfe, alors que

la part de la région du Maghreb (notamment la Tunisie) a été de 14 titres.

La Fondation du Roi Abdul-Aziz Al Saoud pour les études islamiques et les sciences humaines à Casablanca publie chaque année, au moment de la tenue du Salon international de l'édition et du livre (SIEL), un rapport sur l'état de l'édition marocaine dans les domaines de la littérature et des sciences humaines et sociales.

Le rapport comprend des informations bibliographiques détaillées sur les publications marocaines, papier et numérique, dans les domaines de la littérature et des sciences humaines et sociales, réparties selon plusieurs critères, notamment les langues, les domaines de connaissance, les traductions et l'impression à travers le territoire national, en plus des publications d'auteurs marocains à l'étranger (livres notamment), dans le but de faire connaître la production intellectuelle marocaine sur la scène culturelle arabe et étrangère. Pour une information détaillée sur le bilan de l'année 2022, une liste bibliographique des publications marocaines est disponible sur le site web de la Fondation, via le lien "www.catalog-maroc.org", comportant une description détaillée de toutes les publications recensées dans le rapport, avec l'image des couvertures à l'appui.



## Marrakech continue de vibrer de plus belle au rythme du 52<sup>ème</sup> FNAP

Après une ouverture en apothéose et dont nous rendrons compte dans notre prochaine édition, riche en rythmes et en couleurs, le FNAP, dans l'élan de sa 52<sup>ème</sup> édition, continue de séduire et d'émerveiller le monde pour une deuxième soirée qui s'annonce tout aussi captivante

Vendredi 23 Juin 2023

### Place Jemaâ el-Fna

- Lâabat 2
- Aissawa de Marrakech
- Ahwach Azoulou
- Tkitikat
- Haouzi 1
- Daqqa de Marrakech 2
- Aissawa de Fés
- Aouda Ait Boumrane

### Esplanade Moulay El Hassan

- Lâabat 1
- Ahwach Demnate Ait Bouawli
- Ahwach Haha
- Taskiwine
- Gnaoua Show
- Tabala
- Ait Bouguemmaz
- Reggada
- Ahwach Tidili 2

### Place du Harti

- Ahwach Tidili 1
- Al Maznia
- Daqqa de Marrakech 1
- Ahwach Taroudante
- Ahwach Assa Zag
- Haouzi 2
- Gnaoua 1
- Al Hassadas
- Asbidat R'ima de Khouribga

Troupe Africaine "Maussa et DJABO Bend" à partir de 22h

Du Jeudi 22 au Lundi 26 Juin 2023 à la cour extérieure du Théâtre Royal

- Ahwach Tidili 1
- Aissawa de Fés
- Ahwach Demnate Ait Bouawli
- Ahwach Haha



## Nouvelle édition de la Nuit blanche cinéma et droits humains

L'Association des rencontres méditerranéennes du cinéma et des droits de l'Homme (ARMCDH) organise, les 23 et 24 juin, la 12<sup>e</sup> édition de la Nuit blanche du cinéma et des droits humains sous le thème: "Cinéma et droit au sport" à la Bibliothèque nationale du Royaume du Maroc (BNRM) à Rabat et à distance du 23 au 30 courant sur la plateforme cinéma digitale (<https://films.armcdh.ma>).

Le choix de cette thématique pour l'édition 2023 est motivé par les performances des équipes nationales toutes disciplines confondues (football, athlétisme, break-dance, etc.) qui ont mis la lumière sur le débat public nécessaire à la question relative au droit au sport et son lien avec la politique publique en vigueur, a indiqué l'ARMCDH dans un communiqué.

Cette édition sera marquée par la projection vendredi (23 juin) de six films, fiction et documentaires, de différentes disciplines sur l'esplanade de la BNRM, a précisé la même source. Il s'agit de "Broken Mirror" de Othman Saadouni, "Le sommet" de

Mehdi Moutia, "We are People" de Philippe Fontana, "Lebnat" de Karim Hapette, "Wakeup Morocco" de Narjiss Nejar, "Tasgoudrar" de Ayoub Abouizza, «Le grand petit Miloudi» de Leila El Amine Demnati et «Nadia Butterfly» de Pascal Plante.

Samedi 24 juin, un débat sera organisé à l'auditorium de la BNRM à 18h30 et animé par une pléiade d'intervenants marocains et étrangers autour de questions ayant trait à la promotion des politiques publiques nationales relatives au sport, à l'approche garan-

tissant le droit d'accès, toutes catégories confondues, au sport, au rôle du sport en tant que moyen d'intégration et de réintégration sociale des MRE ainsi que des résidents étrangers au Maroc.

Parmi les participants à ce débat, l'on trouve Akkari Abderrazak, directeur du sport au ministère de l'Éducation nationale, du Pré-scolaire et du Sport, l'historien Yvan Gastaut, le réalisateur Philippe Fontana, le sociologue Abderrahim Bourkia, le président de l'association Tibu Amine Zariat, le président de l'association Maroc Avenir à Khouribga Abdelhadi Hanine et le chercheur dans les politiques sportives, Moncef El Yazghi.

La Nuit blanche du cinéma et des droits humains, dans sa douzième version, est organisée en partenariat avec le Conseil de la Communauté marocaine à l'étranger (CCME), le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), la Fondation Heinrich Böll Rabat (HBS), l'ONU Femmes Maroc, l'Institut français, la BNRM et le Centre cinématographique marocain.





## Promiscuité, moustiques et coupures, les rudes conditions des déplacés du Soudan



Fatima Mohammed a survécu à la guerre à Khartoum. Mais il y a dix jours, elle a succombé à sa maladie dans une école transformée en camp de déplacés. Depuis, ses enfants sont livrés à eux-mêmes.

Ithar, 11 ans, Dalal, neuf ans et Ibrahim, sept ans, se débrouillent comme ils peuvent dans la cour de l'école al-Jeili Salah, ouverte aux déplacés par les habitants de Wad Madani, à 200 kilomètres au sud de la capitale soudanaise.

Mais avec des dizaines de milliers de déplacés partis comme eux de Khartoum, dans la panique, pour échapper à la guerre qui fait rage depuis le 15 avril, vers cette ville épargnée jusqu'ici par les combats, l'espace commence à manquer.

Soukaïna Abderrahim, par exemple, survit avec six membres de sa famille dans une

chambre du dortoir des filles de l'université al-Jazira, dans l'est de la ville.

"Pour une famille, le logement est inconfortable, on manque de place et d'intimité", dit-elle à l'AFP.

"On partage les douches et les toilettes avec les vingt autres chambres de l'étage, qui accueille chacune une famille entière", ajoute-t-elle, alors que des milliers de déplacés survivent aujourd'hui dans des foyers universitaires, des écoles ou des locaux d'associations de cette ville nichée dans un coude du Nil Bleu.

L'accès aux services de base dans ces structures de fortune n'est pas toujours assuré dans cette cité de l'Etat agricole d'al-Jazira, immense étendue fertile entre le Nil bleu et le Nil blanc, connue pour ses champs de coton.

"Souvent, les coupures d'eau et d'électricité sont longues", se lamente Hanane Adam,

déplacée avec son mari et leurs quatre enfants.

"Avec les températures élevées et la prolifération des moustiques, tous mes enfants ont contracté le paludisme", lâche-t-elle.

Le paludisme fait chaque année des ravages au Soudan, rappelle l'Organisation mondiale de la Santé (OMS): 61% des décès dus à la malaria en Méditerranée orientale ont lieu dans le pays.

Aujourd'hui à Wad Madani, trouver un médecin relève presque du miracle: dans l'un des campements de la ville, l'ONG Médecins sans frontières (MSF) n'a pu dépêcher qu'un seul médecin et quatre infirmiers pour s'occuper de 2.000 déplacés.

Les humanitaires, dont les employés soudanais sont exténués, terrés chez eux par peur des balles perdues ou eux-mêmes déplacés, et le personnel étranger toujours en attente de

visa, ne cesse de répéter qu'il est débordé.

Parfois, c'est la nourriture qui manque.

"On reçoit des colis de nourriture mais il n'y a pas de lait infantile dedans", déplore auprès de l'AFP Soumaya Omar, mère de cinq enfants âgés de six mois à dix ans. Or, dit-elle, "nous n'avons pas les moyens normal d'en acheter" dans un pays où en temps normal l'inflation est à trois chiffres et où les prix ont flambé encore plus depuis le début de la guerre entre militaires et paramilitaires.

Dans l'école Abdallah Moussa, à l'ouest de Wad Madani, ce sont des voisins qui assurent les repas.

Une petite équipe de jeunes volontaires distribue des assiettes à des familles incapables de cuisiner dans des bâtiments dépourvus de cuisine.

Mais ces initiatives locales ne suffisent pas dans un pays où, déjà avant la guerre, un habitant sur trois souffrait de la faim.

Un médecin qui travaille dans les 13 campements de déplacés que compte désormais la ville rapporte à l'AFP que "la malnutrition commence à toucher les enfants".

"On voit déjà arriver des cas préoccupants dans les dispensaires des campements de déplacés", confie-t-il, sous couvert d'anonymat.

Selon l'Unicef, 620.000 enfants soudanais souffrent de malnutrition aiguë et la moitié pourrait mourir si aucune aide ne leur est apportée.

Les agences de l'ONU et les ONG manquent néanmoins de fonds et, surtout, ne parviennent pas à acheminer leur aide à travers le pays, car leurs camions sont pris sous les feux croisés.

Quant à la production locale, elle se réduit comme peau de chagrin. L'industrie agro-alimentaire, déjà exsangue après 20 ans d'embargo sous la dictature d'Omar el-Béchir, déchu en 2019, est aujourd'hui bombardée, tout comme les maisons ou les hôpitaux.

Il y a un mois, à Khartoum, l'usine Samil qui produisait "60% des traitements nutritionnels pour les enfants en grande carence alimentaire", selon l'Unicef, a été réduite en cendres.

## Scholz appelle l'Otan à renforcer la capacité de défense de l'Ukraine au Sommet de Vilnius

Le chancelier allemand Olaf Scholz a appelé jeudi les dirigeants des pays de l'Otan, qui se réuniront à Vilnius en juillet, à se concentrer sur le renforcement de l'aide militaire à l'Ukraine.

"Le gouvernement ukrainien a lui-même déclaré qu'il n'était pas question d'adhérer à l'Otan tant que la Russie mènerait sa guerre contre l'Ukraine", a déclaré M. Scholz au Bundestag.

"C'est pourquoi je propose que nous nous concentrions à Vilnius sur ce qui est désormais une priorité absolue, à savoir le renforcement de la capacité de combat de l'Ukraine".

Le président Volodymyr Zelensky souhaite, lui, que pendant ce sommet des 11 et 12 juillet "un message très clair" soit envoyé affirmant que l'Ukraine rejoindra l'Al-

liance "après la guerre".

Ses alliés cherchent encore une ligne commune sur les garanties de sécurité qu'ils sont prêts à accorder à Kiev dans la perspective d'une éventuelle adhésion. L'Allemagne n'a pas fait connaître sa position.

Olaf Scholz a aussi exhorté jeudi le président turc Recep Tayyip Erdogan à ratifier l'adhésion de la Suède à l'Alliance atlantique.

"Je suis fermement convaincu qu'outre la Finlande, la Suède devrait également s'asseoir à la table du sommet en tant que nouvel allié. Et j'appelle le président turc réélu Erdogan à y ouvrir la voie, comme nous l'avons décidé tous ensemble l'année dernière", a déclaré le dirigeant allemand devant le Bundestag.

L'Alliance Atlantique a récemment accueilli la Finlande qui est officiellement devenue le 4 avril son 31<sup>e</sup> membre.

La Suède n'a, elle, pas encore obtenu les feux verts indispensables de deux membres, la Turquie et la Hongrie, et reste dans l'immédiat à la porte de l'Otan.

Après des décennies de neutralité, puis de non alignement militaire depuis la fin de la Guerre froide, les deux pays nordiques avaient annoncé leur candidature à l'Otan en mai dernier, en conséquence directe de l'invasion de l'Ukraine par la Russie et de l'exigence de Moscou de geler toute expansion de l'alliance vers l'est.

Devant le Bundestag, le chancelier Scholz a par ailleurs promis que l'Allemagne atteindrait "dès l'an prochain" l'objectif de consacrer annuellement 2% du

PIB national aux dépenses militaires comme préconisé par l'Otan.

"Nous veillerons à ce que l'armée fédérale reçoive enfin l'équipement dont elle a besoin (...) en dépensant à nouveau, pour la première fois depuis des décennies, 2% de notre PIB pour la défense - à partir de l'année prochaine", a-t-il annoncé. Le chancelier évoquait auparavant la date de 2025 pour se conformer à cet objectif.

L'Allemagne a encore du chemin à faire avant d'atteindre ce but: en 2022, ses dépenses militaires représentaient 1,49% du PIB malgré l'engagement de créer un fonds spécial de 100 milliards d'euros consacré à la Bundeswehr.

L'an passé, seuls sept pays étaient en ligne avec l'objectif des 2%, dont les Etats-Unis et la Pologne.

**Sté = M.DUTCH LINE TRANSPORT - SARL**  
 Au terme d'un procès verbal en date du 07/10/2022, il a été établi la Cession des Parts de Mr RAJMANI AB C.L.N N° F739890 au profit de Mr Ibrahim CHAKIR C.L.N N° F724731, et le Transfert du siège social De: Hay El Mir Ali Rue 28 N° 102 Oujda, A: 578 Lot Mouhoub al Boustane Rte BA, Aouaria Oujda.  
 Le dépôt au Tribunal de Commerce d'Oujda N° 38625 le 05/05/2023.

N°4646/PA

**Sté SERVICES FACTURA IMZOUJREN SARL/AU**  
 Siège social : 59, rue 15 Imzouren Al Hocceim RC 1915 DISSOLUTION ANTICIPÉE L'associé unique de la société dite SERVICES FACTURA IMZOUJREN SARL-AU au capital de 100.000,00 DH divisé en 1000 parts de 100 DH chacune a décidé le 01/06/2023 :  
 - La dissolution anticipée de la société suite à la non rentabilité de la société.  
 - Nomination de M. LAALIB Mohamed CIN° R155434 comme liquidateur de la société.  
 - Désignation du siège social de la société comme lieu de liquidation.  
 Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de première instance d'Alhoceima le 21/06/2023 sous le numéro 177.

N°4647/PA

**Sté = ADLER IT SERVICES-**  
 Dénomination : -ADLER IT SERVICES- • Forme juridique : - SARL, AU-  
 • Objet Social : INFORMATIQUE (PROGRAMMEUR, ANALYSTE, CONCEPTEUR EN...)  
 • Siège social : 16, Rue Jilali Al Oraïbi, 8ème Etage, N° 18 - Casablanca  
 • Durée : 99 ans  
 Capital social : 100.000,00 DHS (Cent Mille Dirhams) divisé en 1000 parts sociales de 100 DHS chacune, réparties comme suit :  
 • ALAMI Oussama: 1000 parts.  
 • Gérance : ALAMI Oussama.  
 • Dépôt légal est effectué auprès TC à Casablanca, le 21/06/2023 Sous le numéro du RC N° : 588421.

N°4648/PA

**Société = UNIVERS GARAGE AUTO U.G.A-**  
 • Dénomination : -UNIVERS GARAGE AUTO U.G.A-  
 • Forme juridique : - SARL, AU-  
 • Objet: ENTRETIEN ET REPARATION DE VEHICULES AUTOMOBILES.  
 • Siège social : Hay El Qods Rue 6 N°45 Rdc Sidi Bernoussi - Casablanca  
 • Durée : 99 ans  
 Capital social : 100.000,00 DHS (Cent Mille Dirhams) divisé en 1000 parts sociales de 100 DHS chacune, réparties comme suit :  
 • MAKHLOUK Noureddine : 1000 parts.  
 • Gérance : MAKHLOUK Noureddine.  
 • Dépôt légal est effectué auprès Tribunal de Commerce à Casablanca, le 14/06/2023 Sous le RC N° : 587261.

N°4649/PA

**ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'OUARZAZATE SECRETARIAT GENERAL DIVISION DU BUDGET ET MARCHES SERVICE DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 12/INDH/2023**

Le 18 Juillet 2023 à 10h00, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province d'Ouarzazate à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour l'ACQUISITION DES KITS SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LA RETREE SCOLAIRE 2023-2024 AU PROFIT DES ELEVES RELEVANT DES COMMUNES -AMERZIGANE-TELOUATE ET AIT ZINEB PROVINCE D'OUARZAZATE.  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>. Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 10.000,00dhs (Dix Mille Dirhams). L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 755.035,66dhs (SEPT CENT CINQUANTE CINQ MILLE TRENTE CINQ CENTIMES SOIXANTE SIX CENTIMES) TTC.  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouarzazate.  
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité  
 - Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis  
 - Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 8 du règlement de consultation.

N°4650/PA

**ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'OUARZAZATE SECRETARIAT GENERAL DIVISION DU BUDGET ET MARCHES SERVICE DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 13/INDH/2023**

Le 18 Juillet 2023 à 10h00, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province d'Ouarzazate à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour l'ACQUISITION DES KITS SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LA RETREE SCOLAIRE 2023-2024 AU PROFIT DES ELEVES RELEVANT DES COMMUNES :TOUNDOUTE ET IMINOULAUNE PROVINCE D'OUARZAZATE.  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être

téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>. Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 10.000,00dhs (Dix Mille Dirhams). L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 795.194,69dhs (SEPT CENT QUATRE VINGT QUINZE MILLE CENT QUATRE VINGT QUATORZE DIHAMESET SOIXANTE NEUF CENTIMES) TTC.  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouarzazate.  
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité  
 - Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis  
 - Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 8 du règlement de consultation.

N°4651/PA

**ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'OUARZAZATE SECRETARIAT GENERAL DIVISION DU BUDGET ET MARCHES SERVICE DES MARCHES AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 14/INDH/2023**

Le 18 juillet 2023 à 11h00, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province d'Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour l'ACQUISITION DES KITS SCOLAIRES DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE ROYALE - UN MILLION DE CARTABLES - POUR LA RETREE SCOLAIRE 2023-2024 AU PROFIT DES ELEVES RELEVANT DES COMMUNES :TARMIĞTE ET GHESSATE PROVINCE D'OUARZAZATE.  
 Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>. Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 10.000,00dhs (Dix Mille Dirhams). L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 1.294.846,74dhs (UN MILLION DEUX CENT QUATRE VINGT QUATORZE MILLE HUIT CENT QUARANTE SIX DIHAMESET SOIXANTE QUATORZE CENTIMES) TTC.  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 relatif aux marchés publics.  
 Les concurrents peuvent :  
 - Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis a avenue Mohamed VI Ouarzazate.  
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité  
 - Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis  
 - Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 8 du règlement de consultation.

**CENTRE D'HERMODIALYSE SIDI MAAROUF**  
 Constitution  
 1/ Aux termes d'un acte s.a.p en date du 09/05/2023, il a été établi les statuts d'une SARL A/U dont : DENOMINATION SOCIALE : -CENTRE D'HERMODIALYSE SIDI MAAROUF - SARL AU, Objet : CENTRE D'HERMODIALYSE, SIEGE SOCIAL: LOT CHARAF LOT 42 SIDI MAAROUF - CASABLANCA-, DUREE : 99 ans le CAPITAL SOCIAL : le capital social est fixé à la somme de 4.860.000,00 DH, divisé en Quarante Huit Mille Six Cent (48600) parts sociales, d'une valeur nominale de Cent (100,00) dirhams chacune Mme. AMEZIANE EL HASSANI SAFA à 48.600 Parts, GERANCE : la société est gérée par Mme. AMEZIANE EL HASSANI SAFA pour une durée illimitée. La société sera engagée par la seule signature de Mme. AMEZIANE EL HASSANI SAFA.  
 -Le dépôt légal a été effectué au greffe de tribunal De Commerce de Casablanca le 20 Juin 2023 sous le numéro 588055.

N°4653/PA

**\*\* STE SARAYA CAR SARL \*\***  
 \*\* ICE: 001499536000037 RC: 5139

**SIEGE SOCIALE: LOT N°09 HAY SAADA II BERKANE.**  
 L'AGE en date du 22/05/2023, les associés de la société SARAYA CAR SARL au capital de 100 000,00 dhs ont décidé ce qui suit :  
 Cession des parts sociales: Mr EL ASRY ABDELHAK, cède la totalité de ses parts sociales, soit 500 de ses parts sociales à Mr HICHOIR AMINE, par un prix de 100 dhs à chacune.

- Nouvelle répartition des parts : Mr HICHOIR AMINE, 1000 parts.  
 Changement de forme juridique: Transformation de la forme juridique du SARL vers SARL AU.  
 Transfert du siège social: Transfert du siège social situé au LOT N°09 HAY SAADA II BERKANE, à l'adresse située au N°67 RUE SAD EL GHARASS HAY TAJHEZ BERKANE, comme un nouveau siège social.  
 Gérance: la démission de l'ancien Gérant Associé, Mr EL ASRY ABDELHAK, et de nommer Mr HICHOIR AMINE Comme Gérant/ Associé Unique de cette société pour une durée illimitée.  
 Dépôt légal : a été effectué au greffe du tribunal de commerce à BERKANE en date du 14/06/2023 sous N° : 318/2023.

N°4655/PA

ROYAUME DU MAROC  
  
 MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ÉLEVÉ SUPÉRIEUR ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE  
 ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE  
 CASABLANCA-VI  
 DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 06/JEXP/2023**  
 (Séance publique)

1. Le **jeudi 17 juillet 2023 à 10 heures**, il sera procédé à la salle des réunions de la direction provinciale du ministère de l'Éducation nationale, préscolaires et des sports situé au N°1 rue Victor Hugo ELJADIDA, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert sur offre de prix d'objet :

**La restauration collective au profit des étudiants des classes préparatoires aux grandes écoles au lycée technique Racé relevant de la direction provinciale d'El Jadida (sit antique).**

2. Le dossier d'Appel d'Offres peut être téléchargé à partir du portail des Marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

3. La caution provisoire est fixée à : **44 000,00 DH (Soixante Quatre mille dirhams)**

4. L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :  
**Min :** 3 564 000,00 DHS (Trois millions Cinq Cent Soixante Quatre Mille dirhams) (TTC)  
**Max :** 3 346 000,00 DHS (Cinq millions Trois Cent Quarante Six Mille dirhams) (TTC)

5. Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, et 148 du Décret n° 2-12-349 du 08 Joumada 1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

6. Les concurrents doivent envoyer leurs dossiers par voie électronique au portail des marchés de public [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), en application des dispositions du décret cité ci-dessus et l'arrêté n° 1982-21 du 14-12-2021 relatif à la dématérialisation de la procédure de passation des marchés publics et des garanties prévisionnelles.

7. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du Règlement de Consultation.

**N°4657/PA**

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTRE DE L'INTERIEUR  
 PROVINCE DE TINGIHIR  
 COMMUNE TERRITORIALE D'ALNIF  
**N°299/ST/2023**

**Avis rectificatif**

**Appel d'offres ouvert Sur offres de prix n° 05/CTA/2023**

Dans le cadre du marché n°05/CTA/2023 relatif aux travaux Travaux d'aménagement de 16 seguias à la commune d'Alnif Province de Tinghir, publié dans le journal libération n°9938 en date du 05 Juin 2023, programmée le 04/07/2023 à 10h dans la salle des réunions de la commune Alnif, il est porté à la connaissance du Public que :

- La date d'ouverture des plis aura lieu le 04/07/2023 à 14 heures au lieu de 04/07/2023 à 10h.
- Modification des articles de CPS

**N°4656/PA**

Royaume du Maroc  
 Chef du Gouvernement  
 Royal Golf Rabat  
 Dar Es Salam  
 AVIS D'APPEL  
 D'OFFRES OUVERTES  
 N° 06/2023

Le Mercredi 26 juillet 2023 à 11h00, il sera procédé dans les bureaux de l'administration du Royal Golf Rabat Dar Es Salam (km 8, Avenue Mohammed VI, Rabat) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix relatif aux Travaux de mise à niveau de l'électricité moyenne et basse tension au sein du Royal Golf Rabat Dar Es Salam, en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 5 199 720,00DH (Cinq Millions Cent Quatre Vingt Div-neuf Mille Sept Cent Vingt dirhams toutes taxes comprises).

Le contenu des dossiers des concurrents doit être conforme aux dispositions de l'article 27 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique, via le portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), et conformément à l'Arrêté de la ministre de l'économie et des

finances N° 1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pénales.

Il est prévu une visite des lieux Le Mercredi 12 juillet 2023 à 11h00.  
 - Lieu de rencontre : Royal Golf Rabat Dar Es Salam (km 8, Avenue Mohammed VI, Rabat)  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 de règlement de consultation.

N°4605/PA

Royaume du Maroc  
 Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication  
 Département de la Jeunesse  
 AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTES N°4/023  
 LE 24/7/2023 A 11h. Il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le directeur provincial de la jeunesse, de Figuig à Bouarfa à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix. Pour : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE D'ACCUEIL FIGUIG, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE LA JEUNESSE DE FIGUIG A BOUARFA.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés publics de la direction provinciale de la jeunesse, de la culture et de la communication à Bouarfa; il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de soixante MILLE DIRHAMX (60.000,00 DHS).  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1857270,00DHS.  
 Le contenu la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N° 2-12-349 relatifs aux marchés publics.

Les Concurrents peuvent :  
 • Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés publics de la Direction provinciale de la Jeunesse, a Bouarfa.  
 • Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
 • Soit envoyé par la Soumission électronique.  
 • Soit les remettre au président du jury au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.  
 Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier Technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°0606/PA

Académie Régionale d'Education et de Formation  
 Marrakech -Safi  
 Direction Provinciale de Safi  
 Lycée Qualifiant Moulay Abdallah CPGE-Safi  
 AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTES  
 N° : 01/NETY/2023 et

02/SECR/2023  
 Le 18/07/2023 il sera procédé, dans les bureaux du directeur du lycée Moulay Abdallah -CPGE-Safi, à l'ouverture des plis des appels d'offres sur offres de prix suivants :

01/NETY/2023: PRESTATION DE NETTOYAGE DES LOCAUX DU LYCEE QUALIFIANT MOULAY ABDELLAH - CPGE-SAFI (INTERNAT ,EXTERNAT ,ET ADMINISTRATION) à 10H du Matin

02/SECR/2023 : Prestations de sécurité, de surveillance et de gardiennage du lycée Moulay Abdallah -Centre de CPGE Internat ,externat et administration ) à 15h

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de l'administration du lycée qualifiant Moulay Abdallah (centre CPGE) Safi, Rue souk quartier Sidi Abdelkrim B.P : 275 Safi. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), tout en avisant le maître d'ouvrage, par fax N° 05-24-66-94-45 dès l'heure du retrait du dossier.  
 La caution provisoire est fixée à 10000,00 Dirhams (dix mille dirhams) pour chaque appel d'offres.

L'estimation des couts des prestations concernant l'AO N°01/NETY/2023 établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 304 761,60 TTC

En lettre (TROIS CENT QUATRE MILLE SEPT CENT SOIXANTE UN DH ET 60 CTM TTC )  
 L'estimation des couts des

prestations concernant l'AO N°02/SECR/2023 établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 366 353,28 Dh TTC

En lettre (Trois cent soixante mille trois cent cinquante trois dh et vingt huit ctm TTC )

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 - 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 20 mars 2013)

Les concurrents peuvent :  
 -Soit déposer contre récépissé leurs plis dans l'administration du lycée Moulay abdallah (CPGE) Safi  
 -Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau du directeur du lycée

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté N°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cette appel d'offres au portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
 La visite de lieux est obligatoire il sera organisée Le 04/07/2023 à 10H DU MATIN Au lycée Pour les concurrents de L'AO N°01/NETY/2023  
 Le 05/07/2023 à 10H DU MATIN Au lycée Pour les concurrents de L'AO N°02/SECR/2023  
 Les pièces justificatives à

fournir sont celles prévues par l'article 5. Du règlement précité.

N°4607/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING - SARI-BOUZNIKA  
 Tel/Fax: 0537649573  
 GSM: 0668792975.  
 Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 02/05/2023, IL a été établi les Statuts d'une Société, dont les caractéristiques sont les suivantes:  
 Dénomination : " VELVET HOUSE" S.A.R.L  
 Sigle :  
 Siège Social : CENTRE RIAJ 61, ANGLE AV LALLA YACOUT & MOSTAPHA EL  
 MAANI N°69 ETG2 CASABLANCA.  
 Les 'Associés :  
 -Mr. EL KEBIR EL BAKKOURI apporteur en numéraire 60 000,00 dhs soit 600 parts Sociales  
 -Mlle. OUMAIMA EL BAKKOURI apporteur en numéraire 40 000,00 dhs soit 400 parts Sociales  
 Objet :  
 - PROMOTION IMMOBILIERE  
 Durée : 99 ans.  
 Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr. EL BAKKOURI EL KABIR.  
 Dépôt légale : la société a été immatriculée au RC au Tribunal du Commerce de Casablanca sous le N°585017.

N°4608/PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTRE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
 DRS SOUSS-MASSA  
 DELEGATION PROVINCIALE DE TATA



المملكة المغربية  
 وزارة الصحة و الحماية الاجتماعية  
 المديرية الجهوية لجهة سوس ماسة  
 المديرية الإقليمية لمطازنجا

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 02/2023/DMS/SP/TATA (Séance publique)

Le 08/08/2023 à 11h, il sera procédé, dans la salle de réunion de la délégation du ministère de la santé et de la protection sociale à la Provincial de TATA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : LA FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS MEDICO-TECHNIQUE DESTINES AU CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL DE TATA

- LOT 1 : EQUIPEMENTS DU LABORATOIRE
- LOT 2 : EQUIPEMENTS DU SERVICE RHODODIATHE
- LOT 3 : EQUIPEMENTS DU SERVICE DES URGENCES ET DE LA REANIMATION

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de marchés publics de la délégation du ministère de la santé et de la protection sociale à la Provincial de TATA. Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :  
 - Pour le lot N° 1 : 10 000,00 (Dix mille dhs)  
 - Pour le lot N° 2 : 10 000,00 (Dix mille dhs)  
 - Pour le lot N° 3 : 10 000,00 (Dix mille dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par délégation du ministère de la santé et de la protection sociale à la Provincial de TATA est fixée à la somme de :

- Pour Lot N° 1 : 3 222 984,00 dhs (Trois millions deux cent vingt-deux mille neuf cent quatre-vingt-quatre Dirhams)
- Pour Lot N° 2 : 2 546 076,00 dhs (Deux millions cinq cent quarante-six mille soixante-seize Dirhams)
- Pour Lot N° 3 : 648 868,00 dhs (Six cent soixante-huit mille huit cent soixante-huit Dirhams)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :
- soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés publics à la délégation du ministère de la santé et de la protection sociale à la Provincial de TATA
  - soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à la délégation du ministère de la santé et de la protection sociale à la Provincial de TATA;
  - Soit déposer par voie électronique dans le portail des marchés publics.
  - soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les documentations exigées par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau de marché publique à la délégation du ministère de la santé et de la protection sociale à la Provincial de TATA avant le 08/08/2023 à 11h00 min.

N°4610/PA



إعلان عن إجراء مباراة لتوظيف تقني من الدرجة الثالثة مناصب (02) نورة: 2023/07/16

تتطلب كلية الآداب والعلوم الإسلامية بالمدينة مازان للتوظيف تقني من الدرجة الثالثة مناصب (02) وتفتح هذه المباراة في وجه المرشحين المغاربة البالغين من العمر 18 سنة على الأقل و 40 سنة على الأكثر يومئذ لتعدد حد السن الأعلى لفترة تعادل فترة الخدمات العسكرية أو الممكن تمديدتها لأجل التقاعد دون أن يتجاوز 45 سنة، والحاصلين على شهادة في التخصص التالي:

التخصص أو الدرجة	التخصص	العدد	التعليم أو الشهادة المطلوبة
تقني من الدرجة الثالثة	Techniques de Développement Informatique	01	الحاصلون على البكالوريا التقني المسلم من طرف إحدى مؤسسات التكوين المهني المصنفة طبق الترميم رقم 2.96.325 بتاريخ 8 جمادى الأولى 1407 (9 يناير 1987) ومن تقدم علم المؤسسات التكوين المهني، مبرمج وفق لغته وظيفته، أو على إحدى الشهادات المصنفة له المصنفة للمهنة طبق المقتضيات القانونية الجاري بها العمل طبق مقتضيات الترميم رقم 2.12.96(0) الصادر في 8 جمادى الآخرة 1433 (08 أبريل 2012)
تقني من الدرجة الثالثة	Technicien Spécialisé en Gestion des Entreprises	01	الحاصلون على البكالوريا التقني المسلم من طرف إحدى مؤسسات التكوين المهني المصنفة طبق الترميم رقم 2.96.325 بتاريخ 8 جمادى الأولى 1407 (9 يناير 1987) ومن تقدم علم المؤسسات التكوين المهني، مبرمج وفق لغته وظيفته، أو على إحدى الشهادات المصنفة له المصنفة للمهنة طبق المقتضيات القانونية الجاري بها العمل طبق مقتضيات الترميم رقم 2.12.96(0) الصادر في 8 جمادى الآخرة 1433 (08 أبريل 2012)

تتمثل المباراة في اختبار كتابي واختبار عملي:

الاختبارات	المدة	المعامل
الاختبار الأول: موضوع عام يتناول مختلف النواحي الاقتصادية والاجتماعية والسياسية والإدارية على الصعيد الوطني والوطني ويحيز وجوبا باللغة العربية.	3 ساعات	4
الاختبار الثاني: يتعلق بالتخصص موضوع المباراة	3 ساعات	6
الاختبار العملي: تتألف فيه لجنة المباراة مع المترشح موضوع اختبار ومقتضى وفي التخصص المطلوب.	من 15 إلى 30 دقيقة	3

وتكون ملف الترشيح من الوثائق التالية:  
 - طلب المشاركة في المباراة موجه إلى السيد رئيس المؤسسة يعمل اسم وعنوان ورقم هاتف المترشح;  
 - نسخة من الشهادة الثانية للمترشح;  
 - نسخة من بطاقة التعريف الوطنية;  
 - نسخة من التعليم أو الشهادة المطلوبة;  
 - نسخة من شهادة البكالوريا;  
 - نسخة من عقد الزواج حديثة العهد;  
 - ترخيص بامتياز المباراة بالتنسيق للمترشحين الموقنين;  
 - غير الراجعين في امتياز هذه المباراة التسجيل عبر المواقع الإلكترونية:  
<http://www.econcours.univh2c.ma>  
 وذلك قبل 2023/07/09  
 وبمضي كل ملف تخلص أو لم يسجل عبر بوابة الإلكترونية داخل الأجل القانوني.

ملحوظة:  
 سيتم نشر لائحة المترشحين المقبولين لاجتياز الاختبارات الكتابية والتفوية على المواقع الإلكترونية: [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma) و [www.fishm.univh2c.ma](http://www.fishm.univh2c.ma) ويحيز هذا النشر بمثابة استعانة لاجتياز المباراة  
 N°4609/PA



ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE  
LA SANTÉ ET DE LA  
PROTECTION SOCIALE  
Direction Régionale  
Région Casablanca Settat  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N°08/2023

Le Jeudi 10 Aout 2023 à 10h30 du matin, il sera procédé dans la salle des réunions de la Direction Régionale Casablanca – Settat du Ministère de la Santé et de la Protection sociale, 112 BD Moulay Youssef, Casablanca à l'ouverture électronique des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

- ASSISTANCE A LA SAISIE DES DONNEES AU NIVEAU DU SYSTÈME INFORMATIQUE POUR LES DIFFÉRENTS ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ RELEVANT DE LA RÉGION CASABLANCA – SETTAT EN LOT UNIQUE.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à : 600.000,00 MAD (Six cent mille dirhams). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 54 583 922,30 DHS TTC (Cinquante quatre millions cinq cent quatre-vingt-trois mille neuf cent vingt-deux Dirhams et trente centimes Toutes Taxes Comprises).

Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Il est porté à la connaissance des concurrents qu'en vertu de l'arrêté du Ministère de l'Économie et des Finances

n°1982-21 du 9 jourmada 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires, que le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent uniquement par voie électronique.

N°4612/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province de Settat  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°62/BG/F/2023  
Réservé à la petite et moyenne entreprise, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur

Le 18/07/2023 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Division du Budget, des Marchés et des ressources humaines de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour l'achat de fourniture de bureau – papeterie et imprimés destinée aux services relevant de la Province de Settat.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés de la Division du Budget, des Marchés et des ressources humaines de la Province de Settat, Quartier Administratif Avenue Hassan II Settat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2 500,00 dh (deux mille cinq cent dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

130 560,00 dh TTC (cent trente mille cinq cent soixante dirhams toutes taxes comprises).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des marchés de la Division du Budget, des Marchés et des ressources humaines de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service des marchés de la Division du Budget, des Marchés et des ressources humaines de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat ;
- Soit déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)) conformément à l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics et des garanties pécuniaires
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation, ainsi que celles exigées par l'article 4 de l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n° 3011-13 portant application de l'article 156 du décret pré-

cité pour la petite et moyenne entreprise nationale.

N°4613/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province de Settat  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°63/BG/F/2023  
Réservé à la petite et moyenne entreprise, aux coopératives, aux unions de coopératives et à l'auto-entrepreneur

Le 18/07/2023 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Division du Budget, des Marchés et des ressources humaines de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour l'achat de fourniture pour le matériel informatique destinée aux services relevant de la Province de Settat.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés de la Division du Budget, des Marchés et des ressources humaines de la Province de Settat, Quartier

Administratif Avenue Hassan II Settat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2 500,00 dh (deux mille cinq cent dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

130 500,00 dh TTC (cent trente mille cinq cent dirhams toutes taxes comprises).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des marchés de la Division du Budget, des Marchés et des ressources humaines de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec ac-

cusé de réception au service des marchés de la Division du Budget, des Marchés et des ressources humaines de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat ;

• Soit déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)) conformément à l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics et des garanties pécuniaires

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation, ainsi que celles exigées par l'article 4 de l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n° 3011-13 portant application de l'article 156 du décret précité pour la petite et moyenne entreprise nationale.

N°4614/PA

Igharbia ; le 12/06/2023

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE SÈD BÈNNOUR  
CERCLE DE ZEMAMRA  
CAJDAT DE LGHARBIA  
Commune Territoriale de LGHARBIA  
DIRECTION DES SERVICES COMMUNAUX  
BUREAU TECHNIQUE  
N° 404/2023

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT  
N° : 05/2023/CT  
SEANCE PUBLIQUE

Il sera procédé, en séance publique dans le Bureau de Monsieur le président de la commune Territoriale de Igharbia , à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix concernant :

N° d'appel d'offre	L'objet de l'offre	L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage en dh	Montant de caution Provisoire en dh	Lieu ; date et heure de la séance d'ouverture des plis
05/2023/CT	Travaux d'achèvement d'un foyer féminin et maternelle au centre de Igharbia	(499 900,00 dh) Quatre Cent Quatre-Vingt Deux Mille, Neuf Cent Dirhams , et 00 Cts TTC	( 6 000,00 dh) Six mille Dirhams	Au siège communal de Igharbia en date du 18/07/2023 à 11,00 heures Du matin

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau technique de la commune de Igharbia gratuitement.

Il peut également être téléchargé à partir du site [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau technique de la commune de T. Igharbia
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception du bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique sur le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) , et ceci Conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

**Le Président de la commune Territoriale de Igharbia**  
N°4615/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA  
PROTECTION SOCIALE  
INSTITUT SUPÉRIEUR DES PROFESSIONS  
INFIRMIÈRES ET TECHNIQUES DE SANTÉ  
RÉGION DE CASABLANCA-SETTAT

إيرادات الصحة  
قروا أخصائيات التمريض  
والتقنيات الصحية  
مركز أبحاث التمريض والتقنيات  
الطبية - منطقة الدار البيضاء - سطات

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01 - 2023  
SEANCE PUBLIQUE

Le 25 Juillet 2023 à 10H00, il sera procédé, dans la salle de réunion de l'institut supérieur des professions infirmières et techniques de santé Casablanca sis avenue Tan-Tan quartier El Hank Casablanca (à côté de la maison des jeunes El Hank), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, ayant pour objet : Achat de fournitures de bureau, produits d'impression, imprimés et accessoires de pharmacie au profit de l'institut supérieur des professions infirmières et techniques de santé Casablanca et annexe Settat, réparti en deux lots :

lot n° 1 : Achat de fournitures de bureau, produits d'impressions et imprimés ;  
lot n° 2 : Achat d'accessoires de pharmacie.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de l'unité de la gestion de budget et de la comptabilité de l'institut supérieur des professions infirmières et techniques de santé Casablanca sis avenue Tan-Tan quartier El Hank Casablanca, et il peut également être téléchargé à partir de l'adresse électronique suivante :

<https://www.marchespublics.gov.ma/>

- Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de (en dh) :

Lot	Désignation	Montant (En chiffres)	Montant (En lettres)
1	Achat de fournitures de bureau, produits d'impressions et imprimés.	4000,00	Quatre mille cinq cent dirhams
2	Achat d'accessoires de pharmacie.	5000,00	Cinq mille dirhams

- L'estimation des coûts des prestations est fixée (en dh) TTC :

Lot	Désignation	Montant (En chiffres)	Montant (En lettres)
1	Achat de fournitures de bureau, produits d'impressions et imprimés	269 196,00	Deux cent soixante-neuf mille cent quatre-vingt-seize dirhams
2	Achat d'accessoires de pharmacie.	292 636,80	Deux cent quatre-vingt-deux mille six cent trente-six dirhams et quatre-vingt centimes

Le Contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

**Les Concurrents peuvent :**

- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer, contre récépissé leurs plis au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est porté à la connaissance des concurrents qu'en vertu de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, qu'il est prévu la possibilité de la réception électronique des offres.

Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau de l'unité de la gestion de budget et de la comptabilité de l'institut supérieur des professions infirmières et techniques de santé Casablanca sis avenue Tan-Tan quartier El Hank Casablanca, au plus tard le 24 Juillet 2023 à 10H00.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N°4611/PA



Royaume du Maroc  
Ministère de la Santé  
Et de la Protection sociale  
Direction Régionale  
Tanger-Tétouan Al Houceima  
Délegation Provinciale  
de Chefchaouen  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 10/2023  
Du 26/07/2023

Le Mercredi 26 Juillet 2023 à 11 heures, il sera procédé dans la salle des réunions de la délégation du Ministère de la santé à la province de CHEFCHAOUEN, sis Avenue Moulay Driss CHEFCHAOUEN, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :  
**FOURNITURE ET INSTALLATION DU MATERIEL MEDICO-TECHNIQUE DESTINEES AUX FORMATIONS SANITAIRES RELEVANT DE LA DELEGATION PROVINCIAL DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE (PROGRAMME DE MISE A NIVEAU XCHEFCHAOUEN**  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés relevant de la délégation du Ministère de la santé et de la Protection Sociale à la province de CHEFCHAOUEN- , Avenue Moulay Driss CHEFCHAOUEN, il peut également être téléchargé à

partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
-Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (7 400.00DH) sept mille quatre cent dirham.  
L'estimation du coût des prestations est fixée à la somme suivante : 490 640,00 (quatre cent quatre-vingt-dix mille six cent quarante Dirhams TTC).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148 et 149 du décret n°2-12-349du 8 jomada I 1434 (20 mars 2013), relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;  
- soit déposer contre récépissé au service des marchés à la délégation du ministère de la santé à la préfecture de CHEFCHAOUEN.  
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les envoyer par voie électronique. [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) selon l'article 6 de la décision du ministre de l'économie et des finances N° 11982-21 du 09 Jomda I (14 Décembre 2021).

- Que les documentations techniques exigées par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de la délégation du Ministère de la Santé et de la protection Sociale à la province de CHEFCHAOUEN-au plus tard le Mardi 25 Juillet 2023 à 15h (heure limite pour le dépôt de la Documentations technique).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N°4626/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la Santé  
Et de la Protection sociale  
Direction Régionale  
Tanger-Tétouan  
Al Houceima  
Délegation Provinciale  
de Chefchaouen  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 09/2023  
Du 25/07/2023  
Le Mardi 25 Juillet 2023 à 11 heures, il sera procédé dans la salle des réunions de la délégation du Ministère de la santé à la province de CHEFCHAOUEN, sis Avenue Moulay Driss CHEFCHAOUEN, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour : **FOURNITURE ET INSTALLATION DU MATERIEL MEDICO-TECH-**

**NIQUE DESTINEES AUX FORMATIONS SANITAIRES RELEVANT DE LA DELEGATION PROVINCIAL DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE (PROGRAMME DE MISE A NIVEAU XCHEFCHAOUEN**  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés relevant de la délégation du Ministère de la santé et de la Protection Sociale à la province de CHEFCHAOUEN- . Avenue Moulay Driss CHEFCHAOUEN, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
-Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (28 200 .000DH) Vingt huit Mille deux Cent Dirhams  
L'estimation du coût des prestations est fixée à la somme suivante : 1 874 800,00 (un million huit cent-soixante-quatorze mille huit cent Dirham TTC)  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148 et 149 du décret n°2-12-349du 8 jomada I 1434 (20 mars 2013), relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;  
- soit déposer contre récépissé au service des marchés à la délégation du ministère de la santé à la préfecture de CHEFCHAOUEN.  
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les envoyer par voie électronique. [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) selon l'article 6 de la décision du

ministre de l'économie et des finances N° 11982-21 du 09 Jomda I (14 Décembre 2021).  
- Que les documentations techniques exigées par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de la délégation du Ministère de la Santé et de la protection Sociale à la province de CHEFCHAOUEN- au plus tard le Lundi 24 Juillet 2023 à 15h (heure limite pour le dépôt de la Documentations technique).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N°4627/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE BERKANE  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° BER/25/2023  
Le Lundi 17 Juillet 2023 à Quatorze heures, il sera procédé, à la salle des réunions de l'annexe de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Berkane située au 1er étage du Centre d'Immatriculation de Berkane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Etude d'élargissement et de renforcement de la RR612 entre PK 12+400 au PK 28+000 sur 15,6 Km, Province de BERKANE.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés à la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Berkane (Boulevard Mohammed Al-DURAH Quartier Administratif Berkane), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés public : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Deux Mille Cinq Cent Dirhams (2500 ,00 DH).  
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent Soixante Douze Mille Six Cent Cinquante Six Dirhams (172 656.00DH).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer leurs plis contre récépissé dans le Bureau des marchés, à l'adresse précitée.  
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Bureau précité ;  
- Soit déposer leurs plis par voie électronique au portail marocain des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ;  
- soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.  
Le Dossier technique à fournir comprend :  
- Le Dossier technique doit être présenté conformément à l'article 4 du règlement de la consultation.  
Le domaine d'activité D4  
Pour les entreprises non installées au Maroc, elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.  
L'offre technique comprenant :  
L'offre technique doit être présentée conformément à l'article 4 du règlement de la consultation.

N°4628/PA

Royaume du Maroc  
Université Hassan II  
de Casablanca  
Faculté de Médecine Dentaire



المملكة المغربية  
جامعة الحسن الثاني  
بالتار البيضاء  
كلية طب الأسنان

**Avis de concours de recrutement d'un Administrateur 3<sup>ème</sup> grade**  
**Session 16/07/2023**

*La faculté de médecine dentaire de Casablanca organise un concours de recrutement d'un Administrateur 3<sup>ème</sup> grade dans la spécialité suivante :*

Spécialité	Nbre de poste
Gestion des entreprises	01

*Le concours est ouvert aux candidats de nationalité marocaine, âgés de 18 ans au moins et de 45 ans au plus au 1er janvier de l'année en cours, et titulaires d'une licence professionnelle délivrée par des établissements universitaires, instituteurs ou écoles nationales, ou l'un des certificats équivalents, ou à l'un des certificats spécifiés conformément aux prescriptions légales en vigueur, dans la spécialité visée ci-dessus.*

**Le dossier de candidature est constitué de :**

- 1- Une demande manuscrite adressée à Monsieur le Doyen de la faculté
- 2- Copie du C.I.N
- 3- Copie du diplôme baccalauréat
- 4- Une copie du diplôme
- 5- Un CV détaillé
- 6- Un extrait d'acte de naissance récent
- 7- Une autorisation pour participer au concours pour les fonctionnaires.

*Les candidats doivent postuler sur la plateforme <https://leconcours.univh2c.ma>*  
*Le dernier délai de dépôt de candidature avant le 09/07/2023.*  
*La liste des candidats admis pour passer l'épreuve écrite et orale sera publiée sur le site web [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma) et sur le site <https://www.fmd-uh2c.ac.ma>*

**NB : Tout dossier incomplet sera rejeté. Seules les candidatures déposées sur la plateforme citée ci-dessus seront acceptées.**

N°4624/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'EL JADIDA  
SECRETARIAT GENERAL

**Avis RECTIFICATIF**  
**de l'A.O N° 21/2023/INDH**

Le gouverneur de la province d'El Jadida porte à la connaissance des concourants intéressés par l'appel d'offres ouvert N°21/2023/INDH relatif à l'Acquisition des manuels et fournitures scolaires des élèves de la Province d'El Jadida dans le cadre de l'Initiative Royale «un million de cartables » pour l'année scolaire 2023/2024 :

- Lot N°1: Cycle d'enseignement Primaire au district pédagogique d'Assouar (Communes territoriales : El Jadida, Assouar et El Jafel).
- Lot N°2: Cycle d'enseignement Primaire au district pédagogique d'Assouar (Communes territoriales: Hassou, Oul Bahouene et S.A.S. Nemouch).
- Lot N°3: Cycle d'enseignement Primaire au district pédagogique d'Assouar (Communes territoriales : Lghdha, Lemhara Sahel et Oued).
- Lot N°4: Cycle d'enseignement Primaire au district pédagogique d'El Jadida (Communes territoriales : Oul Aissa, Oul Ghannem, Sid Mohamed Abdou et Sid Abou).
- Lot N°5: Cycle d'enseignement Primaire au district pédagogique d'El Jadida (Communes territoriales : My Abdellah et Oul Hane).
- Lot N°6: Cycle d'enseignement Primaire au district pédagogique de Sid Smoul (Communes territoriales : Zouat Sain, Zouat Lakouam, Sid Sain, Sid Smoul et Mgrou).
- Lot N°7: Cycle d'enseignement Primaire au district pédagogique de Sid Smoul (Communes territoriales : Oubain, Oul Hane, Oul Hane, Oul Sid Al Ben Youssef, Boulaouane, Sid Hane Ben Abdoulemene et Hattouch).
- Lot N°8: Cycle collégial au district pédagogique d'Assouar et El Jadida (Communes territoriales : Hassou, Lghdha, Oul Bahouene, Sid Al Ben Nemouch, Oued, Lemhara Sahel, Oul Hane, Oul Aissa, Oul Ghannem, Sid Mohamed Abdou et Sid Hane).
- Lot N°9: Cycle collégial au district pédagogique de Sid Smoul et El Jadida (Communes territoriales : Oul Hane, Oul Hane, Oul Sid Al Ben Youssef, Boulaouane, Zouat Sain, Sid Smoul, Hattouch, Mgrou et My Abdellah).

Que l'estimation des coûts des prestations de chaque lot est rectifiée comme suit:

- Lot N°1: 1.512.829,19 dh (Six million cinq cent deux mille neuf cent vingt neuf dirhams et 19 ds TTC).
- Lot N°2: 1.798.796,87 dh (un million sept cent huit mille sept cent trente dirhams et 87 ds TTC).
- Lot N°3: 1.125.894,44 dh (un million cent vingt-cinq mille huit cent quatre-vingt-quatre dirhams et 44 ds TTC).
- Lot N°4: 1.470.025,05 dh (un million quatre cent soixante six mille sept cent cinquante dirhams et 05 ds TTC).
- Lot N°5: 1.756.811,87 dh (un million sept cent cinquante six mille huit cent onze dirhams et 87 ds TTC).
- Lot N°6: 1.304.440,75 dh (un million trois cent quatre mille quatre cent quarante dirhams et 75 ds TTC).
- Lot N°7: 1.395.935,41 dh (un million trois cent quatre mille quatre cent trente cinq dirhams et 41 ds TTC).
- Lot N°8: 2.202.572,91 dh (Deux millions deux cent deux mille cinq cent soixante deux dirhams et 91 ds TTC).
- Lot N°9: 2.254.525,63 dh (Deux millions deux cent cinquante quatre mille cinq cent vingt cinq dirhams et 63 ds TTC).

Le reste sans changement.

N°4625/PA

**BINGO INVEST - SARL AU 46 BOULEVARD ZERKTOUINI 3 EME ETG APT N° 6 - CASABLANCA - CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte SSP en date du 12.05.2023, il a été établi les Statuts d'une Société A Responsabilité Limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : BINGO INVEST  
Forme Juridique : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE.

Objet :  
• NEGOCIANT  
• IMPORTATION ET EXPORTATION (MARCHAND OU INTERMEDIAIRE EFFECTUANT).

Siège Social : 46 BOULEVARD ZERKTOUINI 3 EME ETG APT N° 6, CASABLANCA.

DUREE : 99 années à compter du jour de son immatriculation au Registre de Commerce.

Capital Social :  
• Le capital social est fixé à la somme de CENT MILLE DIRHAMS (100.000,00 DHS), divisé en MILLE (1000) parts de CENT DIRHAMS (100 DHS) chacune, numérotées de 1 à 1000, toutes libérées et attribuées à :

• Mr. BELHADI SEDDINI, FOUZI... 1000 parts sociales.

GERANCE :  
- Monsieur BELHADI SEDDINI, FOUZI est désigné gérant unique de la Société.

La société est engagée par la signature du gérant unique Monsieur BELHADI SEDDINI, FOUZI.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca, le 13.06.2023 sous le N° 874224 La Société est immatriculée au Registre de Commerce sous le N° 588963.  
**N°4632/PA**

**ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU DIRECTION PROVINCIALE DE BERKANE AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° BER/24/2023**  
Le Lundi 17 Juillet 2023 à 11 heures, il sera procédé, à la salle des réunions de l'annexe de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Berkane située au 1er étage du Centre d'Immatriculation de Berkane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :  
Travaux d'aménagement de sécurité routière au niveau de Pk10+600 et Pk13+050 de la RN17 dans la province de Berkane.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés à la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Berkane (Boulevard Mohammed Al-DURAH Quartier Administratif Berkane), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés public : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trente Cinq Mille Dirhams : (35000,00 DHS).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Millions Six Cent Quarante Six Mille Trois Cent Quatre

Vingt Seize Dirhams Centimes (2 646 396,00DHS).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics, tel qu'il a été modifié et complété.

Les concurrents doivent obligatoirement transmettre leurs plis par voie électronique, au portail des marchés publics :

[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 09 Joumada I 1443 (14 Décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Pour les entreprises installées au Maroc, ils doivent produire une Copie certifiée conforme à l'originale du Certificat de Qualification et de Classification des entreprises BTP délivrée par le Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique et de l'Eau :

Secteur : B  
Qualifications : B1-B3-B5-B6  
Classe : 4

Pour les entreprises non installées au Maroc, elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

**N°4633/PA**

**ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'EL JADIDA SECRETARIAT GENERAL D.A.A./S.B.M AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°25/2023/INDH**

Le 20 JUILLET 2023 à 10h00 heures, il sera procédé, dans la salle de réunion au siège de la province d'El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix ayant pour objet : TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN CENTRE MULTIDISCIPLINAIRE DES FEMMES EN SITUATION PRECAIRE A LA COMMUNE TERRITORIALE HAOUZLA - PROVINCE D'EL JADIDA.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Douze mille dirhams (12 000,00 DHS).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de T.T.C. quatre cent huit mille cent trente-deux dirhams (408 132,00 DHS).

- Le dossier d'Appel d'offres peut être retiré à la Division des affaires administratives / service du budget et marchés au Secrétariat Général de la Province d'El Jadida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat :

- [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-

349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent: Soit envoyer par courrier recommandé leurs plis avec accusé de réception au bureau précité.

Soit les déposer contre récépissé dans le bureau d'ordre du Secrétariat Général de la Province d'El Jadida. Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

**N°4634/PA**

**ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'EL JADIDA SECRETARIAT GENERAL D.A.A./S.B.M AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°24/2023/INDH**

Le 19 juillet 2023 à 10h00 heures, il sera procédé, dans la salle de réunion au siège de la province d'El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix ayant pour objet: Travaux de construction de Dar Taliba à la Commune Territoriale MOGREGG Province D'El Jadida.

Le dossier d'Appel d'offres peut être retiré à la Division des affaires administratives /service du budget et marchés au Secrétariat Général de la Province d'El Jadida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le prix d'acquisition des plans est fixé à dix huit Dirhams (18,00 DHS)  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : cinquante mille dirhams (50.000,00 dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de T.T.C. un million neuf cent soixante quatre mille quatre vingt deux dirhams (1.964.082,00 dh).  
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent: Soit envoyer par courrier recommandé leurs plis avec accusé de réception au bureau précité.

Soit les déposer contre récépissé dans le bureau d'ordre du Secrétariat Général de la Province d'El Jadida. Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement

de consultation. **N°4635/PA**

**ROYAUME DU MAROC MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'EL JADIDA SECRETARIAT GENERAL D.A.A./S.B.M AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°23/2023/INDH**

Le 18 JUILLET 2023 à 10h00 heures, il sera procédé, dans la salle de réunion au siège de la province d'El Jadida à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix ayant pour objet: Travaux De création de Dar Taliba à la Commune Territoriale Mettoub Province D'El Jadida.

Le dossier d'Appel d'offres peut être retiré à la Division des affaires administratives /service de comptabilité et

marchés au Secrétariat Général de la Province d'El Jadida, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- Le prix d'acquisition des plans est fixé à quinze Dirhams (15,00 DHS)

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Vingt cinq mille dirhams (25.000,00 dirhams).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de T.T.C. un million quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-sept dirhams 18 cts(1.499.987,18 DHS). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du

décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent: Soit envoyer par courrier recommandé leurs plis avec accusé de réception au bureau précité.

Soit les déposer contre récépissé dans le bureau d'ordre du Secrétariat Général de la Province d'El Jadida. Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

**N°4636/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE  
L'EQUIPEMENT ET DE



المملكة المغربية  
وزارة التجهيز و  
البنية التحتية لتارودانت

### Avis rectificatif et de report d'Appel d'Offres

**N°21/2023**

Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Taroudant porte à la connaissance du public que l'Appel d'offres N°21/2023 du 04/07/2023 à 10 H, relatif à la FOURNITURE DE PANNEAUX METALLIQUES POUR LA SIGNALISATION VERTICALE DU RESEAU ROUTIER DE LA DFTEL DE TAROUADANT DANS LA PROVINCE DE TAROUADANT (PC 2023), est reporté au 18/07/2023 à 10h.

Le reste est inchangé.

**N°4631/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE  
L'EQUIPEMENT ET DE



المملكة المغربية  
وزارة التجهيز و  
البنية التحتية لتارودانت

### Avis rectificatif et de report d'Appel d'Offres

**N°22/2023**

Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Taroudant porte à la connaissance du public que l'Appel d'offres N°22/2023 du 04/07/2023 à 11 H, relatif à la fourniture et pose des glissières de sécurité sur la RN 7 ( Ex RR 109) du PK 439+000 Au Pk 461+000 et sur la RN10 du PK186+000 au PK 217+000 dans la Province de Taroudant (PC2023), est reporté au 18/07/2023 à 11h

Le reste est inchangé.

**N°4630/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE  
L'EQUIPEMENT ET DE



المملكة المغربية  
وزارة التجهيز و  
البنية التحتية لتارودانت

### Avis rectificatif et de report d'Appel d'Offres

**N°23/2023**

Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Taroudant porte à la connaissance du public que l'Appel d'offres N°23/2023 du 26/06/2023 à 10 H, relatif aux :

**Travaux de renforcement de la route nationale N°11 (Ex RN8) reliant Agadir et Marrakech entre PK 344+129 et PK 357+973 sur une longueur de 13,834 Km dans la Province de Taroudant,**

est reporté au 06/07/2023 à 10h.

Le reste est inchangé.

**N°4629/PA**

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE LA SANTE
DELÉGATION PREFECTO-
RALE AIN CHOCK
CENTRE HOSPITALIER PRE-
FECTORAL AIN CHOCK
La directrice du centre hospitalier
préfectoral ain chock porte à la
connaissance du public qu'elle a
effectué des modifications sur
l'avis d'appel d'offre 06/2023
publié dans le journal libération n
9943 du 10-11/6/2023 relatif
AU
ACHAT DE MATERIELS MED-

ICICO TECHNIQUE DESTINE
AU CHP AIN CHOCK EN 9
LOT : LOT 1 : ACHAT DE MA-
TERIEL MEDICO TECH-
NIQUE DESTINE AU SERVICE
BLOC OPERATOIRE
LOT 2 : ACHAT DE MATERIEL
MEDICO TECHNIQUE DESTI-
NE AU SERVICE ORL
LOT 3 : ACHAT DE MATERIEL
MEDICO TECHNIQUE DESTI-
NE A L'UNITE DENTAIRE
LOT 4 ACHAT DE MATERIEL
MEDICO TECHNIQUE DESTI-
NE A LA CHIRURGIE URO-
LOGIQUE

LOT 5: ACHAT DE MATERIEL
DE LABORATOIRE
LOT 6 : ACHAT D AUTO-
CLAVE HORIZONTAL POUR
L'UNITE DE STERILISATION
LOT 7 : ACHAT DE MATERIEL
MEDICO TECHNIQUE DESTI-
NE AU BLOC D'OPHTHAL-
MOLOGIE
LOT 8 : ACHAT DE TABLE DE
RADIOLOGIE
LOT 9: ACHAT DE MATERIEL
MEDICO TECHNIQUE DESTI-
NE AU SERVICE DE PEDIA-
TRIE
Il s'agit De l'estimation du :

Lot 5 qui est 174 000,00 dhs (cent
soixante quatre mille dirhams
TTC) au lieu du 260 400,00 deux
cent soixante mille quatre cent
dirhams
Lot 9 : qui est 216 000,00 dhs (
deux cent seize mille dirhams
TTC) lieu 193 200 ( cent quatre
vingt treize mille deux cent di-
rhams TTC)
Le reste est sans changement
N°4641/PA

Année sociale : Du 1er janvier
au 31 décembre de chaque
année. Bénéficiaires : L'asso-
cié unique procède à l'affectation
du résultat conformément aux
dispositions légales et décidée de
sa mise en paiement.
La société a été immatriculée au
Registre de Commerce d'Oujda le
21/06/2023 sous le numéro de
41215.
N°4643/PA

être retiré du bureau du secré-
tariat de la Direction des Systèmes
d'Information et du Numérique
du Ministère de l'Équipement et
de l'Eau Avenue Maa Al Aynayne-
Rabat-Agdal, il peut égale-
ment être téléchargé à partir
du portail des marchés publics :
www.marchespublics.gov.ma.
Le cautionnement provisoire est
fixé à : - (Dix mille Dirhams) 10
000,00 Dirhams
L'estimation des coûts des pre-
stations établies par le maître
d'ouvrage est fixée à la somme de :
- Un million trente-deux
mille Dirhams Toutes Taxes
Comprises (1 032 000,00 DH
TTC).
Le contenu, la présentation ainsi
que le dépôt des
dossiers des concurrents doivent
être conformes aux dispositions
des articles 27, 29, 31, et 148 du
décret n° 2-12-349 relatif aux
marchés publics.
Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé
leurs plis au bureau du secré-
tariat de la Direction des Systèmes
d'Information et du Numérique
du Ministère de l'Équipement et
de l'Eau, Avenue Maa Al Aynayne-
Rabat-Agdal,
- Soit envoyer leurs plis, par
courrier recommandé avec accusé
de réception, au bureau du
secrétariat de la Direction des
Systèmes d'Information et du
Numérique du Ministère de
l'Équipement et de l'Eau, Avenue
Maa Al Aynayne- Rabat-
Agdal.
- Soit les remettre au président
de la commission d'appel d'offres
au début de la séance et
avant l'ouverture des plis.
- Conformément à l'arrêté du
Ministre de l'Economie et des Fi-
nances n° 3982-21 du 9 joun-
mada 1443 (14 septembre 2021)
relatif à la dématérialisation des
procédures de passation des
marchés publics et des garanties
pécuniaires, les concurrents peu-
vent transmettre leurs dossiers
par voie électronique via le por-
tail des marchés publics.
www.marchespublics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir
sont celles prévues par l'article 4
du règlement de la consultation.
N°6645/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE
LAAYOUNE SAKIA EL
HAMRA PROVINCE DE
LAAYOUNE
COMMUNE DE DCHEIRA
En vertu de l'arrêté du gouver-
neur de la Province de
LAAYOUNE n°924 de 21/06/
2023, il sera procédé au niveau
de la commune de DCHEIRA, à
partir de 17h00 du 23/06/2023
pour une durée de quinze (15) jours, à
l'ouverture d'une enquête publique
relative au projet d'une carrière
de graviers avec station de
concassage pour le compte de la
société INDU BOUJOUR, le
dossier sera déposé au siège de la
commune de DCHEIRA durant
la période de l'enquête pub-
lique.
N°4642/PA

"TRADEBK" SARL / AU
AU CAPITAL DE CENT
MILLE (100.000,00)
DIRHAMS
SIÈGE SOCIAL : 15, RUE
JAMAL EDDINE ARGHANI
1er ETAGE APPT N°3 OUIDA
CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous-seing
privé en date du 07/06/2023, il
a été institué une société à res-
ponsabilité limitée présentant les
caractéristiques suivantes :
Dénomination Sociale : -TRADE-
BEK-Forme SARL/AU.
Objet : Travaux divers ou
constructions.
Siège : 15, Rue Jamal Ed-
dine Arghani 1er étage Appt N°3
OUIDA.
Durée : 99 ans.
Capital social : Le capital social
est fixé à la somme de 100.000,00
Dirhams.
La gérance : M. MALI Youssef
gérant unique.
N°4644/PA

SOCIETE - PLANET BOOK-
• Dénomination : «PLANET
BOOK» • Forme juridique : «-
SARL AU»-
• Objet: PAPERTE (MAR-
CHAND EN DETAIL).
• Siège social: RIAD SIDI MOU-
MEN GH 13 MD SIDI MOU-
MEN, Casablanca.
• Durée: 99 ans
Capital social : 100.000,00 DHS
(Cent Mille Dirhams) divisé en
1000 parts sociales de 100 DHS
chacune, réparties comme suit :
• EL MEHDI DRIGLIS: 100
parts. • Géra : EL MEHDI
DRIGLIS.
• Dépôt légal est effectué auprès
du tribunal de commerce à Ca-
sablanca en 26/04/2023 sous le
numéro de RC N° : 580769.
N°4644/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EQUIPE-
MENT ET DE L'EAU,
Direction des Systèmes d'Infor-
mation et du Numérique
APPEL D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N° 10/2023-DSIN
Le Lundi 17 Juillet 2023 à 10h00
il sera procédé, dans la salle de
réunion de la Direction des Sys-
tèmes d'Information et du Nu-
mérique du Ministère de
l'Équipement et de l'Eau Ave-
nue Maa Al Aynayne- Rabat-
Agdal, à l'ouverture des plis re-
latifs à l'appel d'offres sur offres
de prix pour objet :
MAINTENANCE DU SYSTE-
ME DE QUALIFICATION
ET CLASSIFICATION DES EN-
TREPRISES ET LABORA-
TOIRES DE BTP ET
ACREMENTS DES BUREAUX
D'ETUDES DU MINISTERE DE
L'EQUIPEMENT ET DE
L'EAU
Le dossier d'appel d'offres peut

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
SERVICE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE SIDI BENNOUR
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 13/2023
Le Vendredi 28 Juillet 2023 à 10h00, il sera procédé, en séance publique dans les Bureaux de Monsieur
le chef de service de l'Équipement, du transport et de la logistique de sidl benhour, Avenue des FAR, à
l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix concernant :
Travaux d'élargissement et de renforcement de la RR 202 du PK 111+000 au PK 121+675 sur une
longueur de 10,675 km relevant du SETL de Sidi Benhour
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de service de l'Équipement, du
transport et de la logistique de sidl benhour, il peut également être téléchargé à partir du portail des
marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 530 000,00 DHS TTC (Cinq Cent Trente Mille
Dirhams Et Zéro Centimes Toutes Taxes Comprises).
L'estimation du cout des prestations est fixé à la somme de : 35 425 133,76 DHS TTC (Trente Cinq
Millions Quatre Cent Vingt Cinq Mille Cent Trente Trois Dirhams Et Soixante Seize Centimes Toutes
Taxes Comprises).
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux
dispositions de l'article 27 et 29 du décret n° 2-12-349 du 08 Jounmada 1434 (20/03/2013).
En effet, le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent pour le présent appel
d'offres, obligatoirement par voie électronique via le portail marocain des marchés publics
www.marchespublics.gov.ma dans les conditions fixées par l'arrêté de madame la ministre de
l'Économie et des finances n° 3982-21 du 14/12/2021, relatif à la dématérialisation des procédures des
marchés publics et des garanties pécuniaires.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 10 du règlement de consultation.
La date fixée pour la visite des lieux est le Mardi 13 Juillet à 13h00, lieu de rencontre est le siège du
service de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Sidi Benhour.
Les concurrents sont tenus de produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de
qualification et de classification délivré par le Ministère de l'Équipement et de l'Eau. Les qualifications
exigées par cet appel d'offres sont les suivantes :
N°4640/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
SERVICE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE SIDI BENNOUR
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 13/2023
Le Mardi 18 Juillet 2023 à 13h00, il sera procédé, en séance publique dans les Bureaux de Monsieur
le chef de service de l'Équipement, du transport et de la logistique de sidl benhour, Avenue des FAR,
à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix concernant :
Travaux de réalisation des forages de reconnaissance et leur transformation en
forage d'exploitation pour l'approvisionnement en eau potable des mosquées et des
écoles primaires, dans les communes rurales
relevant de la province de SIDI BENNOUR
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de service de l'Équipement, du
transport et de la logistique de sidl benhour, il peut également être téléchargé à partir du portail des
marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma
Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent
dans les conditions prévues à l'article 19 du décret n° 2-12-349 du 8 jounmada 1er 1434 (20 mars 2013 )
fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'État ainsi que certaines règles
relatives à leur gestion et à leur contrôle.
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 18 000,00 DHS TTC (Dix-huit mille
Dirhams Et Zéro Centime Toutes Taxes Comprises).
- L'estimation du cout des prestations est fixé à la somme de : 1 188 000,00 DHS TTC (Un Million
Cent Quatre-Vingt-Huit Mille Dirhams et Zéro Centime Toutes Taxes Comprises).
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux
dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 précité.
Les concurrents peuvent :
1- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de service de l'Équipement,
du transport et de la logistique de sidl benhour;
2- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
3- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant
l'ouverture des plis.
4- soit déposer leurs plis par voie électronique au Portail des marchés de l'Etat
www.marchespublics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 du règlement de consultation.
Copie légalisée du Certificat de Qualification et de Classification des entreprises de BTP.
N°4639/PA

Table with 3 columns: Secteur, Qualification, Classe.
Row 1: B - Travaux routiers et voiries urbaines, B1 : Travaux de terrassement routiers courants, B2 : Ouvrages d'assainissement routiers et traitement de l'environnement, B3 : Assises non traitées et enduits superficiels, B4 : Assises traitées et enrobés à chaud, Classe 5.

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale,
de l'Alphabétisation et des Sports
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Casablanca - Settat
Direction provinciale d'El-Jadida
Avis de Report de l'Appel d'Offres Ouvert –au Rabais ou à Majoration-
N°12/INV/2023
Le Directeur Provincial d'ElJadida MENPS relevant de l'AREF Casablanca –
Settat, Boulevard Ibn Toubert El Jadida 24000, Informe le public que l'Appel
d'Offres Ouvert –sur offre de prix- N°12/INV/2023, relatif aux TRAVAUX
D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DE L'INTERNAT DU LYCEE COLLEGEI ABDELLAH EL
AROU A LA COMMUNE TERRITORIALE OULED SIDI ALI BEN YOUSSEF, PROVINCE D'EL JADIDA,
paru au journal LIBERATION n° 9933 du 30/05/2023, est reporté ;
il faut donc lire :
• L'ouverture des plis sera le 05/07/2023 à 12 :00H au lieu du
23/06/2023 à 10 :00H
• Le reste est sans changement
N°4638/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Équipement et de l'Eau
Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique
de Mohammedia
AVIS RECTIFICATIF
CONCERNANT L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°07/2023
Le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique de Mohammedia
porte à la connaissance du public que l'AO n° 07/2023 du 18/07/2023 à 10H,
concernant : Fourniture et pose des panneaux de signalisation verticale et des glisnières
de sécurité destinés à l'entretien du réseau routier de la CPETL de Mohammedia,
préfecture de Mohammedia
est rectifié au niveau de :
Avis en français : La date d'ouverture des plis est : 18/07/2023 au lieu de 27/06/2023
Le reste est inchangé
N°4637/PA

# Sport

## Roger Federer : *Ce qu'a fait Novak Djokovic est incroyable*



Honoré au tournoi de Halle, qu'il a gagné à dix reprises, le Suisse Roger Federer a rendu hommage mercredi à Novak Djokovic, qualifiant d'"incroyable" son 23e titre record du Grand Chelem obtenu à Roland-Garros il y a dix jours.

« Je pense que ce qu'a fait Novak est incroyable, a lancé Federer au public. C'est une super époque pour être un amateur de tennis mais aussi un joueur. »

Mais Federer a refusé de prendre parti

dans le débat sur le plus grand joueur de tous les temps, qui agite la planète tennis, expliquant qu'il était "difficile de le dire". "J'ai demandé à un ami, qu'est-ce qui est le plus difficile : gagner Wimbledon à 17 ans comme Boris Becker ou Roland-Garros à 36 comme Novak ? Je ne sais pas", a-t-il ajouté.

Djokovic a conquis à Paris son 23e titre dans un tournoi du Grand Chelem, prenant une longueur d'avance sur Rafael Nadal (22), son dernier rival encore en ac-

tivité - bien qu'éloigné des courts pour cause de blessure - et repoussant encore Federer (20), 41 ans, qui a déjà pris sa retraite.

Légende de son sport, Federer continue de recevoir des distinctions. Les organisateurs du tournoi de Halle lui ont ainsi décerné un prix pour ses accomplissements dans l'ouest de l'Allemagne. "Le maestro" y a remporté dix titres, dont trois sans perdre la moindre manche (2004, 2008 et 2017), gagnant 69 matches pour seulement huit défaites.

## Dani Alves réaffirme son innocence dans sa première interview depuis son incarcération

Accusé de viol, le footballeur brésilien Dani Alves a réaffirmé son innocence dans une interview publiée mercredi par le quotidien espagnol La Vanguardia, la première depuis son incarcération en janvier.

Cet entretien a été publié une semaine après le rejet par la justice d'un nouveau recours de la défense d'Alves, qui demandait sa remise en liberté dans l'attente du procès, motivé par des "indices suffisants de fiabilité" des accusations pesant sur le joueur. "J'ai la conscience vraiment tranquille par rapport à ce qui s'est passé cette nuit-là dans les toilettes de la zone VIP de la discothèque Sutton.

Ce qu'il s'est passé et ce qu'il ne s'est pas passé", a affirmé l'ex-joueur du Barça et du PSG dans cet entretien réalisé dans la prison de la périphérie de Barcelone où il est incarcéré. "Et ce qu'il ne s'est pas passé, c'est que j'ai pu obliger cette femme à faire ce que nous avons fait", a-t-il encore assuré, en réitérant que cette relation sexuelle avait été consentie.

Le défenseur de 40 ans est accusé par une jeune femme de l'avoir violée fin décembre dans les toilettes d'une discothèque à la mode de Barcelone.

Poursuivi pour agression sexuelle, catégorie pénale comprenant le viol en Espagne, il a été placé le 20 janvier en détention provisoire en raison d'un "risque élevé de fuite" au Brésil qui, comme de nombreux autres pays, n'extrade en général pas ses ressortissants.

Alves soutient par ailleurs dans cette interview que s'il a changé plusieurs fois de version, allant jusqu'à affirmer dans un vidéo début janvier qu'il n'avait jamais rencontré la plaignante, c'était pour ne pas mettre en péril son mariage. "J'avais peur de perdre Joana (son épouse, ndr), c'est pour cela que j'ai menti. Je me suis battu de façon désespérée afin de sauver mon mariage de mon infidélité, sans me préoccuper des conséquences que je paie aujourd'hui", a-t-il poursuivi.

Cette affaire est suivie de près en Espagne, où cette interview et des commentaires de la journaliste l'ayant réalisée sur le crédit qu'elle apportait à la version d'Alves sur certains aspects, ont suscité une levée de boucliers. "Banaliser la violence machiste, soutenir l'agresseur, remettre en cause la victime lui fait du tort et alimente la culture du viol", a réagi sur Twitter la députée du gouvernement espagnol de gauche contre la violence de genre, Victoria Rosell.

### Euro Espoirs

## Exploit de la Géorgie face au Portugal, Pays-Bas et Belgique se neutralisent

La Géorgie, coorganisateur du tournoi avec la Roumanie, a créé la surprise en battant le Portugal, l'un des favoris, 2-0 lors de la 1re journée de l'Euro Espoirs jeudi, tandis que les Pays-Bas et la Belgique se sont neutralisés 0-0 dans l'autre match du groupe A.

Dans le groupe B, la logique a été respectée dans les deux rencontres durant lesquelles l'Ukraine et sa galaxie de joueurs du Shakhtar Donetsk se sont facilement imposés 2-0 face à la Croatie, et l'Espagne, autre favori, a fait craquer la Roumanie en seconde période pour l'emporter 3-0 et prendre seule la tête de la poule. Mais la sensation de cette première journée est venue de Tbilissi où le Portugal, privé de sa star Gonçalo Ramos, blessé, mais avec ses deux Marseillais Vitorino et Nuno Tavares, a chuté d'entrée face à la Géorgie.

Les Géorgiens ont marqué leurs deux buts en première période, par Gagua (37e) et Sazonov (45e+1) sur deux passes décisives de Tshitshvili et sont parvenus à ne pas prendre de but face à la meilleure attaque de la phase de qualification (41 buts inscrits).

La première journée de l'Euro devrait continuer jeudi avec son affiche la plus relevée et l'entrée en lice de la France opposée à l'Italie à Cluj en Roumanie. Dans l'autre match du groupe D, les outsiders suisses seront opposés à la Norvège à Bucarest. Dans le groupe C, l'Allemagne et Israël, déjà adversaires lors des qualifications, s'affronteront à Koutaïssi en Géorgie et l'Angleterre s'éloignera face à la République tchèque.

## Quatre matches de suspension contre Mourinho pour avoir insulté un arbitre

La commission de discipline de l'UEFA a infligé mercredi quatre matches de suspension à l'entraîneur de l'AS Rome, José Mourinho, pour avoir insulté l'arbitre de la finale de Ligue Europa perdue le 31 mai contre le Séville FC.

Après une rencontre particulièrement tendue et qui s'est décidée aux tirs au but (1-1 a.p., 4-1 t.a.b.), une vidéo tournée dans le parking du stade de Budapest avait montré le technicien portugais lançant à plusieurs reprises à l'arbitre principal, l'Anglais Anthony Taylor, "p... de honte, c'est une p... de honte".

José Mourinho, 60 ans, sera donc privé de banc pour les quatre premières rencontres de Ligue Europa de l'AS Rome lors de la saison 2023/2024, indique l'UEFA dans un communiqué.

Selon l'organisation anglaise d'ar-

bitres PGMOL, Anthony Taylor et sa famille avaient par ailleurs été "harcelés et insultés" par des supporters de Rome à l'aéroport - des faits non pris en compte sur le plan disciplinaire par l'UEFA, dont la compétence s'arrête aux limites du stade.

L'UEFA a également condamné l'AS Rome à 55.000 euros d'amende ainsi qu'à un match à l'extérieur sans supporters en raison d'une série d'infractions, soit "l'allumage de fumigènes, le jet de projectiles, des dégradations et mouvements de foule", et le "comportement incorrect" de son équipe.

Le club italien devra également "contacter la Fédération hongroise de football sous trente jours" pour réparer les dégâts causés par ses supporters, qui ont cassé des "poubelles, corbeilles à papiers, verres, prises de câble et deux sièges".

L'UEFA n'a en revanche pas annoncé de sanctions contre Séville, qui faisait l'objet de poursuites disciplinaires distinctes pour "envahissement du terrain, jets de projectiles, allumages de fumigènes et comportement incorrect de l'équipe".

L'instance européenne a par ailleurs sévi contre West Ham, vainqueur le 7 juin de la Ligue Europa Conférence face à la Fiorentina, pour "envahissement du terrain" et "jets d'objets" - dont un gobelet qui a blessé à la tête le capitaine du club italien, Cristiano Biraghi.

West Ham devra régler 58.000 euros d'amende et ne pourra vendre de billets à ses supporters pour ses deux prochains matches européens à l'extérieur - la sanction pour la deuxième rencontre étant assortie d'un sursis avec période probatoire de deux ans.

# Le suspense jusqu'au bout en Botola Pro D1

*Qui de l'ASFAR ou du WAC décrochera le Graal ?*



La saison 2022-2023 de la Botola Pro D1 de football arrivera à son terme ce soir. Le coup d'envoi de l'ensemble des matches sera donné à partir de 20 heures, sachant que cette ultime manche de la compétition vaudra par le duel à distance entre l'ASFAR et le Wydad, les deux prétendants au titre de champion du Maroc.

Pour le compte de cette dernière jour-

née, les Militaires et les Rouges, évolueront en dehors de leurs bases face à des adversaires ayant déjà assuré leur place dans la cour des grands. L'AS FAR, leader avec 64 points au compteur, aura à donner la réplique à l'IRT, alors que le WAC, deuxième du classement avec une longueur de retard (63 pts), sera à Fès pour croiser le fer avec le MAS.

L'AS FAR, qui tient son sort entre les

maines, ne voudra pas jouer avec le feu et cherchera la victoire en vue de décrocher un titre qui lui fuit depuis quinze longues saisons. L'équipe de l'Ittihad de Tanger, qui a dû attendre la 28ème manche pour éviter pour de bon le spectre de la relégation, est tenue de se montrer fair-play et de jouer à fond devant son public qui ne manquera certainement pas de se déplacer en grand nombre.

Sur le papier, la balance penche tout de même du côté de l'ASFAR qui pourrait être sacrée championne même sans parvenir à s'imposer, à condition que le WAC enregistre un faux pas au Grand stade de Fès.

Les Rouges sont conscients de leur mission qui n'obéit qu'à une seule équation : la victoire et nourrir l'espoir de voir l'ASFAR marquer le pas à Tanger. Face au MAS, ça promet une sacrée empoignade qui devrait attirer bon nombre de spectateurs des deux bords.

Pour ce qui est des autres rencontres, elles seront sans enjeu. En effet, la troisième place est déjà acquise par le FUS qui jouera le HUSA au moment où le quatrième poste est revenu de droit à l'OCS qui affrontera la JSS.

Quant au Raja, cinquième du classement et qui vient de s'attacher les services de l'ex-Oujdi Khafifi et du Sud-Africain, Hachem Dominguez, il donnera le ton au DHJ, relégué en Botola Pro D2. L'OCK disputera, lui aussi, son dernier match dans la cour des grands contre l'Union de Touarga.

Enfin, les deux représentants de l'Oriental, le MCO et la RSB accueilleront respectivement le MAT et le SCCM.

M.Bouarab

**Programme**  
**30ème journée**  
**Vendredi à 20h00**  
 RSB-SCCM  
 FUS-HUSA  
 IRT-ASFAR  
 JSS-OCS  
 MAS-WAC  
 MCO-MAT  
 OCK-UTS  
 RCA-DHJ

## Les clubs marocains de football réalisent les meilleurs bénéfices dans le domaine des transferts des joueurs en 2022

Les clubs marocains ont réalisé 8,6 millions de dollars de bénéfices net dans les marchés de transferts en 2022, occupant la première position parmi les clubs arabes, selon les données du Système international des transferts des joueurs (TMS) relevant de la FIFA.

Les clubs marocains ont réalisé des ventes s'élevant à 9,4 millions de dollars, arrivant en 2ème position derrière l'Égypte en termes de recettes et devant l'Arabie Saoudite qui a récolté 7,3 millions de dollars, a indiqué la même source, notant que les clubs marocains n'ont dépensé que 800.000 dollars en recrutement de joueurs étrangers.

Selon la même source, les clubs d'Égypte, du Maroc et d'Arabie Saoudite ont réalisé les meilleures recettes au niveau arabe en termes de ventes de contrats de joueurs, avec des ventes s'élevant à 28 millions de dollars, soit 78% du total perçu par les clubs arabes grâce à la vente de leurs joueurs à l'étranger en 2022.

Les clubs égyptiens ont réalisé des recettes s'élevant à 11,2 millions de dollars, soit près de 32% des recettes de ventes de joueurs de l'ensemble des clubs arabes, a ajouté la même source, notant qu'ils ont recruté des joueurs pour un total de 4,9 millions de dollars, réalisant un bénéfice de 6,3 millions de dollars, ce qui leur a permis d'arriver 2èmes en termes de bénéfices dans le marché des transferts étrangers arabes pour l'année 2022.

Le volume des dépenses des clubs arabes pour recruter des joueurs auprès de clubs étrangers a atteint l'année dernière environ 98,3 millions de dollars, contre des ventes de 36 millions de dollars, a poursuivi la même source.

Les clubs d'Arabie Saoudite, des Emirats et du Qatar ont réalisé les plus grandes dépenses pour l'achat de joueurs, avec 90,6 millions de dollars, soit 92% du total dépensé par l'ensemble des clubs arabes en termes de transferts en 2022. Dans ce sens, les clubs saoudiens ont dépensé environ 50,4 millions de dollars, soit 51,3% du total dépensé par les clubs arabes pour l'achat de nouveaux joueurs.

Les clubs émiratis sont arrivés 2èmes en dépensant environ 22,4 millions de dollars, devant les clubs qatari avec 17,8 millions de dollars.

## Championnat arabe d'athlétisme

# Le Maroc toujours en tête du classement général provisoire avec 25 médailles

La sélection nationale d'athlétisme occupe toujours la première position du classement général provisoire au terme de la deuxième journée du 23<sup>e</sup> Championnat arabe d'athlétisme senior, qui se déroule jusqu'au 24 juin courant, au Grand stade de Marrakech.

Le Maroc, qui a glané 16 autres médailles lors de cette deuxième journée, compte à son actif 25 médailles, dont 08 en or, 12 en argent et 05 en bronze.

Les 05 nouvelles médailles en or ont été décrochées par Abdellatif Sadiki (1500m), Mohamed Moussaid (3000 m steeple), Salma Lahlali (400m), Assia Raziki (800m) et Ghizlaine Siba (Saut hauteur).

Les médailles d'argent ont été remportées par Mohamed Koussi (110 m haies), Hicham Aguengam (1500 m), Salaheddine Benlayazid (3000 m steeple), Noura Ennadi (100 m), Sara Hachimi (400 m), Soukaina Hajji (800 m), Maria Khafiane (saut hauteur) et Safaa Meskani (heptathlon). Les nouvelles médailles de bronze ont été remportées par Doha Rizki (100 m haies), Jihane Mrabet (lancer du disque) et Dounia Bamouss (heptathlon). Au niveau du classement général provisoire, l'Égypte occupe toujours la 2<sup>e</sup> position avec 13 médailles, dont 6 en or, 03 en argent et 04 en bronze, suivie en 3<sup>e</sup> posi-

tion par le Qatar avec 04 médailles (03 en or et 01 en argent).

Dans une déclaration à la MAP, l'athlète marocaine Ghizlaine Siba a relevé que cette médaille remportée dans le saut en hauteur est la quatrième du genre dans les championnats arabes, soulignant que l'objectif de la participation de la sélection nationale consiste à remporter ce championnat aussi bien dans la catégorie des hommes que des dames.

De son côté, l'athlète Salma Lahlali, vainqueur de la finale du 400m, a souligné que la course s'est déroulée dans de bonnes conditions et a été marquée par une rude concurrence notamment de la part de sa compatriote Sarah Hachimi, se félicitant du bon chrono qu'elle a enregistré lors de ce championnat grâce à une bonne préparation.

Dans une déclaration similaire, le directeur technique national de la Fédération Royale marocaine d'athlétisme (FRMA), Abdellah Boukraa, a souligné que les résultats provisoires enregistrés par le Maroc lors de ce championnat viennent confirmer la domination du Royaume au niveau arabe, indiquant que les préparations à cette manifestation sportive arabe se sont déroulées dans de bonnes conditions à l'Institut national d'athlétisme à Rabat et à

l'Académie internationale Mohammed VI à Ifrane traduites par les bons résultats enregistrés jusqu'à présent.

La participation à ce championnat et aux Jeux francophones à Kinshasa représentent une bonne préparation au prochain Championnat du monde à Budapest en 2023 et aux Jeux olympiques de Paris en 2024, a-t-il ajouté.

Organisé par la FRMA en coordination avec l'Union arabe d'athlétisme, le 23<sup>e</sup> Championnat arabe d'athlétisme senior connaît la participation de près de 250 athlètes issus de 16 pays.

Cette édition a reçu de World Athletics le label lui permettant d'être qualificative au Championnat du monde d'athlétisme 2023, qui aura lieu à Budapest (Hongrie) en août prochain, ainsi qu'aux Jeux olympiques de Paris.

Quelque 23 épreuves sont programmées lors de cette édition qui se déroule au Grand stade de Marrakech, à l'exception du semi-marathon et de la marche sur route, programmés dans les artères de la cité ocre.

A rappeler que le Maroc reste le pays qui a remporté le plus de médailles au niveau des championnats arabes d'athlétisme avec 108 médailles, depuis la première édition organisée à Damas en 1977.

## Aux Etats-Unis, les salariés boudent le bureau et préfèrent le télétravail

Le métro-boulot-dodo du lundi au vendredi? "Ce n'est pas la vie que je veux". Comme des millions de travailleurs aux Etats-Unis, Claire a, depuis le Covid, pris goût au télétravail et ne compte plus passer toute sa semaine au bureau.

La pandémie a forcé les Américains à travailler de chez eux, et les employeurs ont bien du mal à les faire revenir au bureau.

Et pour cause. Vacances courtes, congé maternité parfois inexistant... "Ces pratiques auxquelles les travailleurs étaient habitués aux Etats-Unis sont bouleversées depuis la pandémie", a expliqué à l'AFP Nela Richardson, cheffe économiste d'ADP, un fournisseur de services de gestion du personnel aux entreprises.

Les bureaux américains sont en moyenne à moitié vides par rapport à février 2020, selon les données de Kastle, qui gère les badges d'entrée de 40.000 entreprises du pays.

Avec de fortes disparités: les bureaux de la Silicon Valley, en Californie, n'ont retrouvé qu'un tiers de leurs occupants, contre la moitié à New York ou Washington, voire deux tiers à Houston et Austin, au Texas.

Des employés d'Amazon ont même manifesté le 31 mai devant le siège du groupe à Seattle pour protester,

entre autres, contre l'obligation récente de revenir trois jours par semaine au bureau.

"Le monde change et Amazon doit adopter la nouvelle réalité du travail, à distance et flexible", ont plaidé les organisateurs dans un communiqué, évoquant aussi une question d'équité, notamment envers les femmes et les travailleurs de couleur ou handicapés.

Le directeur général d'Amazon, Andy Jassy, estimait au contraire en février que "travailler ensemble et inventer est plus facile et plus efficace (...) en personne".

Elon Musk, patron de Tesla et propriétaire de Twitter, a quant à lui carrément interdit le télétravail, au nom de la productivité et de la "morale": selon lui, les employés voudraient que "l'ouvrier (aille) à l'usine, le chef au restaurant pour leur livrer à manger, mais pas eux!".

Un tiers des salariés aux Etats-Unis peuvent travailler d'où ils veulent, contre à peine 18% en France, selon une étude d'ADP publiée mi-avril et réalisée l'automne dernier dans 17 pays.

"Un employeur qui impose cinq jours par semaine (au bureau, ndlr), ça ne serait tout simplement pas une option pour moi", a raconté à l'AFP Claire, une consultante qui vit à Washington et ne souhaite pas donner son nom de famille pour des raisons professionnelles.



Cette trentenaire va au bureau de manière irrégulière, une fois toutes les deux semaines, parfois plus souvent. Et ne se voit pas revenir en arrière.

Elle a remplacé le métro par une marche dans le quartier, ne perd plus de temps à se pomponner tous les matins, s'installe dehors avec l'ordinateur au moindre rayon de soleil, ne court plus le soir pour remplir le frigidaire... Et ne regrette pas non plus le bureau trop climatisé.

Les conversations avec les collègues lui manquent certes "un peu", mais ces "discussions informelles rendent clairement moins productif".

Ne craint-elle pas de rater une opportunité de promotion professionnelle? "Si je venais au bureau pour montrer que j'étais au bureau, et que j'obtenais une promotion" qui impliquerait ensuite une présence à temps plein... "Ce n'est pas la vie que je veux!".

Certains dirigeants reconnaissent des avancées liées au télétravail. "Des questions de qualité et d'efficacité du mode de vie sont apparues", souligne Gayle Smith, PDG de l'ONG One, basée à Washington et avec plusieurs bureaux dans le monde.

"Elever des enfants est un peu plus facile si vous n'avez pas à faire la navette

tous les matins", a-t-elle dit à l'AFP.

Certains de ses employés ont même quitté la région de Washington pour se "rapprocher de parents vieillissants" ou suivre la mutation d'un conjoint.

Elle ne constate pas de baisse d'efficacité, mais regrette la dynamique "positive" du travail en personne. L'équation est donc, désormais, de retrouver cette émulation, tout en pérennisant ces améliorations sur les modes de vie.

Pour les entreprises, "c'est un défi très difficile, car cela a changé la vie des gens et leur façon de travailler", résume Gayle Smith.

Ainsi, le télétravail fait désormais "partie d'un ensemble d'avantages et d'options que les entreprises peuvent choisir d'offrir aux travailleurs", abonde Nela Richardson.

Côté salariés, "la question est de savoir s'ils sont prêts à sacrifier une progression de carrière ou de salaire pour être complètement à distance", ajoute-t-elle.

Mais, explique l'économiste, pour les employés, "ce n'est pas nécessairement +Je veux travailler à domicile, entouré de vaisselle sale et de lits défaits+", mais plutôt "Je veux choisir mes heures de travail".

### Recettes

#### Tajine de poulet à la tomate



##### Ingédients

4 cuisses de poulet  
1 oignon  
2 gousses d'ail  
1 cuillère à café de graines de coriandre  
1 cuillère à café de cannelle  
1 cuillère à café de gingembre en poudre  
1 cuillère à café de mélange de safran  
Une brique de coulis de tomates  
2 cuillères à soupe de miel d'orange  
2 cuillères à soupe d'huile d'olive  
Sel

##### Préparation

Dans une cocotte faites revenir les morceaux de poulet dans l'huile d'olive pendant 10 minutes et réservez.

Dans la même cocotte, faites revenir l'oignon émincé, l'ail et les épices pendant 5 minutes.

Remettez les morceaux de poulet, versez un verre d'eau et salez légèrement. Laissez cuire pendant 10 minutes.

Ajoutez le miel, mélangez puis le coulis de tomates et laissez mijoter pendant 30 minutes.

## Un amateur découvre une forme mathématique inédite et épate les plus grands savants

Chercher un motif géométrique "étonnant": tel est le passe-temps favori de David Smith, paisible retraité britannique, qui s'y livrait lorsqu'il est tombé en novembre sur une forme inédite aux propriétés remarquables, déchainant l'enthousiasme d'une communauté de passionnés. Et l'admiration des savants.

Après avoir rendu publique sa découverte en mars dernier, ces amateurs d'un genre particulier ont imprimé sur des t-shirt cette nouvelle forme, confectionné des biscuits selon ce motif et même envisagé de se la tatouer sur le corps.

Ce polygone à treize côtés, baptisé "le chapeau", est le premier motif qu'on puisse assembler à l'infini sans faire apparaître un motif d'ensemble qui se répète -- par exemple, un losange assemblé à l'infini à d'autres losanges produira à un moment donné un grand losange.

A ce titre, "le chapeau" est le premier "einstein", du nom d'un problème posé il y a 60 ans et que les mathématiciens s'opposaient insoluble.

David Smith, 64 ans, a fait mieux depuis, avec "le spectre". Car "le chapeau" avait un petit inconvénient: il fallait retourner le motif une fois tous les sept coups (ou toutes les sept pièces, comme pour un puzzle) pour éviter l'apparition d'une même forme se répétant.

Le retraité, avec l'aide de trois mathématiciens, a démontré, dans une étude à paraître, que "le spectre" est un pur "einstein". Ce dernier nom est tiré de l'allemand "ein Stein" (une pierre), et

sans rapport avec celui du célèbre physicien. Pour Craig Kaplan, professeur d'informatique à l'Université canadienne de Waterloo, c'est "une histoire amusante et presque ridicule, mais merveilleuse", dit-il à l'AFP.

Il raconte avoir été contacté en novembre 2022 par M. Smith, ancien technicien d'imprimerie dans le Yorkshire (nord de l'Angleterre): il avait trouvé un motif "qui ne se comportait pas de la façon dont on pouvait s'y attendre".

Si on assemblait plusieurs exemplaires de ce motif sur une table, aucun motif d'ensemble n'y apparaissait. Un programme informatique a confirmé qu'il s'agissait du premier "einstein", appelé également en langage savant une "mono-tuile aperiódique".

Leur travail a été remarqué par un adepte du maniement de ces tuiles, le chercheur japonais Yoshiaki Araki, qui a

créé des oeuvres d'art à l'aide du "chapeau" et d'une variante appelée "la tortue".

Encouragé, notre retraité britannique tente alors de trouver un nouveau motif ne nécessitant pas de le retourner périodiquement. Mission accomplie en moins d'une semaine, face à un Craig Kaplan incrédule.

Mais une analyse a bien confirmé que cette nouvelle tuile était "un einstein sans inversion", ajoute l'informaticien canadien. Et pour s'en assurer définitivement, l'amateur et le scientifique ont même "amélioré" la forme, de façon à ce qu'elle ne puisse pas être utilisée avec une inversion. "Le spectre" était né.

Les deux articles scientifiques sont encore à l'étude dans des revues scientifiques avant publication, mais le monde des mathématiques n'a pas attendu pour commenter la nouvelle.

